

### SARGANSERLAND St. Galler Kantonalschützenfest 20. 6. bis 6. 7. 2025

### Plan de tir

Vendredi, 20. juin – Dimanche, 22. juin 2025

Vendredi, 27. juin – Dimanche, 29. juin 2025

Vendredi, 4. juil. – Dimanche, 6. juil. 2025



**Journée des officiels** Samedi, 28 juin 2025

La fête des tireurs avec un attachement régional et de la tradition.

### **RAIFFEISEN**



### Table des matières

Salutations du gouvernement du canton de Saint-Gall	5	PISTOLET 50 M	
Salutations du président du Comité d'organisation	7	Récapitulation des cibles et des concours P50	7
Salutations à la compétition militaire	9 + 11	Exercice P50	7-
Médaille de maîtrise	10	Société P50	7-
Plan de situation de la centrale et des places de tir	12	Art P50	7
Centrale Walenstadt	12	Militaire (Groupe) P50	7
Stands de tir et nombre des cibles	13	Répartition P50	7:
Sponsors des passes	14 – 15	Série P50	8
Informations importantes	16 – 17	PIZOL P50	8
Insigne-couronne	18 – 19	Distinction P50	8
Centrale, Concours spéciaux et manifestations particul	ières 21	Dons d'honneur P50	8
Stands de tir	22 – 23	Vétéran P50	8
Dispositions générales	25 – 37	Rachats P50	8
Sponsors des cibles	38	Maîtrise B P50	8
		Règlement du Concours des sociétés P50	91
FUSIL F300		Règlement du Concours de groupes P50	9
Récapitulation des cibles et des concours F300	39	Vainqueurs de la fête P50	9:
Exercice F300	40		
Société F300	40	PISTOLET 25 M	
Art (Groupe) F300	41 – 42	Récapitulation des cibles et des concours P25	9.
Militaire F300	43	Exercice P25	9
Répartition F300	45	Société P25	9:
Série F300	47	Standard (Groupe) P25	10
PIZOL F300	49	Duel P25	10
Distinction F300	51	Série P25	10
Dons d'honneur F300	52	PIZOL P25	10
Vétéran F300	53	Vétéran P25	10
Junior F300	55	Junior P25	10:
Rachats F300	56	Maîtrise C P25	110 – 11
Maîtrise couchée F300	57 – 58	Règlement du Concours des sociétés P25	112 – 11
Maîtrise 2-positions F300	59 -60	Règlement du Concours de groupes P25	114 – 11
Maîtrise 3-positions F300	61	Concours du roi du tir P25	116 – 11
Règlement du Concours des sociétés F300	62 – 64	Approbations	11:
Règlement du Concours de groupes F300	65 – 66	/" /	
Concours des rois du tir Elite F300	67 – 69		
Vainqueurs de la fête Junior F300	70 – 71		

### **Impressum**

Rédaction sgksf2025.ch
Conception, design et graphisme mehidee.ch

Impression Theiler Druck AG, Wollerau

Tirage 500 exemplaires

Arbeit, Erholung, Heimat. Sarganserland-Werdenberg.

# mmer ein Treffer!

Entdecke unseren dynamischen Lebens - und Arbeitsraum www.rsw.ch

### Salutations du gouvernement du canton de Saint-Gall

### Chères tireuses, chers tireurs, chers invités d'ici et d'ailleurs, chers amis du tir sportif

Au nom du gouvernement saint-gallois, je vous souhaite la bienvenue au 63e Festival cantonal de tir et vous souhaite chaleureusement la bienvenue dans le canton de Saint-Gall et dans le magnifique pays du Sarganserland! Le gouvernement saint-gallois se réjouit que la traditionnelle et importante fête cantonale du tir se déroule dans la région au paysage unique de l'Oberland saint-gallois.

Bien entendu, la fête du tir est avant tout une grande compétition sportive. L'événement offre également une merveilleuse opportunité de découvrir un territoire peut-être encore méconnu, d'apprendre, de rencontrer des gens, d'échanger des idées et pour nouer des contacts. La Fête cantonale du tir peut certaine-



ment être considérée comme une fête folklorique transfrontalière et fédératrice, et constitue une sorte de symbiose entre tirs, esprit militaire actif et milice qui va bien au-delà de la tradition.

Les systèmes de tir tels que les milices incarnent, d'une part, les compétences de maniement des armes, mais aussi la cohésion, la discipline et l'engagement de nos citoyens en faveur de la sécurité et de la protection de notre pays et de nos valeurs. D'un autre côté, la milice est plus qu'un simple symbole et une base de résistance. C'est la garantie du fonctionnement de notre société!

Cela est inestimable, surtout à une époque où la situation sécuritaire dans le monde, et notamment en Europe, se détériore considérablement. C'est pourquoi je voudrais construire un pont vers une époque où les sociétés de tir sont apparues et avaient encore un caractère assez militaire. Comme on le sait, la célèbre histoire du « Petit drapeau des sept hommes droits » est née à cette époque. La belle nouvelle de Gottfried Keller décrit sept tireurs qui, ensemble et avec leur petite équipe, se sont rendus au premier Festival fédéral de tir à Aarau il y a 200 ans. Et ce sont justement ces tireurs qui incarnent des citoyens engagés, qui se lèvent et se lèvent.

200 ans après Aarau, vous arrivez maintenant dans le Sarganserland, pour concourir en tant que combattants solitaires et pour unir une communauté vivante. Je suis sûr que sur les stands de tir entre le plateau de la vallée de Tamina et les rives du lac de Walenstadt, vous trouverez des conditions attractives pour une compétition réussie et des fêtes agréables pour se rafraîchir et échanger en toute convivialité.

Je tiens à remercier les organisateurs et les assistants pour le travail qu'ils ont accompli afin de garantir aux tireurs les meilleures conditions pour une compétition en toute sécurité.

Je vous souhaite donc à toutes et à tous « bon tir » et un séjour mouvementé et réussi dans le canton de Saint-Gall et dans le Sarganserland, ma région natale.

### **Christof Hartmann**

Conseiller de Gouvernement, Chef du Département de la Sécurité et de la Justice



Wir fördern Vielseitigkeit im Sport.

www.igsportsg.ch



Mit Freude, Leidenschaft und Respekt gemeinsam sportliche Leistung erbringen.

Die IG Sport SG wünscht allen Teilnehmern, Helfern und Zuschauern eine erfolgreiche, spannende Veranstaltung.

### **IG Sport SG**

Toggenburgerstrasse 99 9500 Wil

T +41 58 229 43 93 igsport@sg.ch

### SWISSLOS

Kanton St. Gallen Sportförderung

### Salutations du président du Comité d'organisation

### Salutations à toutes et à tous,

Le Sarganserland vous souhaite la bienvenue, chères tireuses et chers tireurs! Le comité d'organisation du TCSG2025 et les clubs de tir régionaux se réjouissent de votre visite au 63e Festival Cantonal de Tir de Saint-Gall, dans le magnifique pays du Sarganserland, du 20 juin 2025 au 6 juillet 2025. Sur les stands de tir entre le plateau de la vallée de Tamina et les rives du lac de Walenstadt vous trouverez des conditions attractives



pour réussir vos compétitions et pour profite des fêtes conviviales pour le renforcement et l'échange fraternel. Avec la devise « Aussi pour toi ?», nous voudrons défier les tireurs lors d'une compétition amicale et vous souhaitons chaleureusement la bienvenue au TCSG2025.

Marc Kellenberger Président du CO TCSG2025



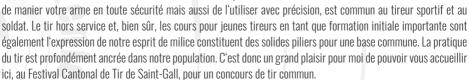


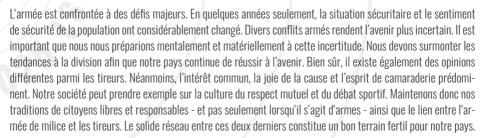
### Salutations à la compétition militaire

Chers militaires, chères tireuses, chers tireurs, chers invités.

Je vous souhaite chaleureusement la bienvenue au concours militaire organisé à l'occasion de la Fête Cantonale de Tir de Saint-Gall 2025.

Le tir sportif en Suisse a toujours été étroitement lié à l'armée et ses services militaires connectés. Non seulement la capacité





Je tiens à remercier tous les tireurs pour leur engagement ainsi que les organisateurs et assistants pour le travail qu'ils ont accompli pour garantir aux tireurs les meilleures conditions pour la compétition.

Je souhaite à tous les participants « bon tir », une expérience inoubliable et une compétition amicale et équitable avec la part nécessaire de chance en compétition.

### Divisionnaire Willy Brülisauer

Commandant de la Division Territoriale 4





### Salutations à la compétition militaire

Chers militaires, chères tireuses, chers tireurs, chers sponsors, mécènes et invités,

En tant que commandant de compétition, je vous souhaite chaleureusement la bienvenue dans le magnifique Sarganserland ! J'attends avec impatience la compétition militaire du 63e Festival Cantonal de Tir de Saint-Gall organisée ensemble avec l'état-major cantonal de liaison territoriale de Saint-Gall (KTVS SG) de la division territoriale 4.



Le KTVS SG organise traditionnellement des compétitions militaires lors de la fête cantonale du tir, ce qui souligne les bonnes relations entre l'armée et les tireurs sportif. En tant qu'état-major d'officiers de milice nous soutenons une relation étroite et durable entre les autorités civiles et militaires, illustré par les compétitions militaires.

Il est agréable que lors de la compétition militaire - intégrée dans le paysage du tir civil - des membres de l'armée, de l'office fédéral des douanes et de la protection des frontières et de la police de Suisse orientale puissent s'affronter dans des compétitions sportives. Toutes les organisations créent la sécurité au profit de la population de notre pays dans leur domaine de responsabilité, mais à tout moment en étroite collaboration.

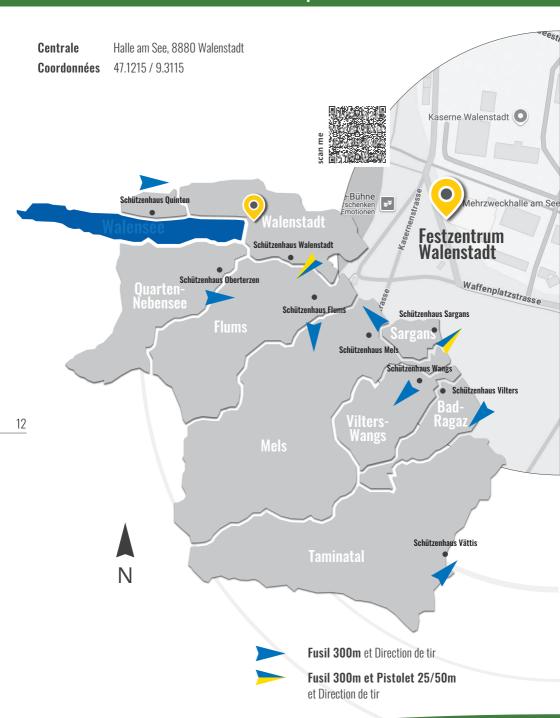
Nous apprécions grandement que vous ayez décidé de participer à la compétition militaire afin de passer quelques heures en compagnie de camarades partageant les mêmes idées. Je vous souhaite « bon tir » !

Grâce aux contributions des sponsors et des mécènes, nous sommes en mesure de donner à toutes les tireuses et tous les tireurs un souvenir tangible de cette journée. Nous tenons donc à remercier chaleureusement les sponsors et les mécènes.

### **Colonel Thomas Stadelmann**

Chef de l'état-major cantonal de liaison territoriale de Saint-Gall et commandant de la compétition militaire

### Plan de situation de la centrale et des places de tir



### Stands de tir et nombre des cibles

### Fusil F300

Lieu		nbre et type cibles	Numéro des cibles	Direction	Positions
Quinten*	4	cibles SIUS 9003	01 - 04	E	Couché
Oberterzen*	6	cibles SIUS 9004	11 - 16	Е	Couché et à genou
Walenstadt*	20	cibles SIUS 9003	21 - 40	SO	Toutes
Flums*	8	cibles SIUS 9003	41 - 48	S	Couché
Mels*	10	cibles SIUS 9003	51 - 60	NO	Toutes
Sargans*	12	cibles SIUS 9003	61 - 72	NE	Couché et à genou
Wangs*	6	cibles SIUS 9003	81 - 86	SO	Couché
Vilters*	6	cibles SIUS 9003	91 - 96	SO	Couché
Vättis*	8	cibles SIUS 9003	101 - 108	NE	Couché et à genou
Total	80	cibles			

<sup>\*</sup> Les stands seront disponibles selon les besoins (voir réservations actuelles en ligne)

### Pistolet P50

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Direction
Walenstadt*	4 cibles manuelles	201 - 204	\$0
Sargans*	6 cibles manuelles	211 - 216	NE
Total	10 cibles		

<sup>\*</sup> Les stands seront disponibles selon les besoins (voir réservations actuelles en ligne)

### Pistolet P25

Lieu	Noi de	nbre et type cibles	Numér des ci		Direction
Walenstadt*	2	chariots	301 - 3	310	SO
Sargans*	1	chariots	311 - 3	15	NE
Total	15	cibles			

<sup>\*</sup> Les stands seront disponibles selon les besoins (voir réservations actuelles en ligne)

F300 Art (Groupe)	Auszeichnungen GmbH	9542 Münchwilen
F300 Militaire	mehidee.ch	9500 Wil
F300 Série	Wasser- und Elektrizitätswerk Walenstadt	8880 Walenstadt
F300 Distinction	Ortsgemeinde Walenstadt	8880 Walenstadt
F300 Concours des sociétés	Spielmann	8718 Schänis
F300 Junior	Ramseier Suisse AG	6210 Sursee
P50 Société	Imprenta Bedon GmbH	8881 Tscherlach
P50 Art	Café - Conditorei Keller	7310 Bad Ragaz
P50 Réparation	Thur Metall AG	8586 Erlen / TG
P50 Distinction	H. Meier Transporte	8885 Mols
P50 Dons d'honneur	Brunox	8732 Neuhaus
P50 Militaire (Groupe)	General Dynamics European Land Systems-Mowag	8280 Kreuzlingen
P25 Exercice	Indoor Swiss Shooting AG	9200 Gossau
P25 Société	PROTELL	3000 Bern 6
P25 Standard (Groupe)	visions.ch	9220 Bischofszell
P25 Duel	bubits-arms	9314 Steinebrunn
P25 Junior	tz Transport	9470 Buchs
P25 Concours des sociétés	Garage Raschle	8880 Walenstadt
P25 Concours du roi du tir	Seeztal Garage	8887 Mels













### **GENERAL DYNAMICS**

European Land Systems-Mowag



### Ortsgemeinde Walenstadt









Lastwagentransporte Kranarbeiten Holztransporte Kabelrückbau



Mobil: 079 / 681 57 77 Web: meiermols.ch kabelrückbau.ch













Adresse postale

63ème Tir Cantonal Saint-Gall 2025

**Cornel Jud** 

Freihofstrasse 3 8880 Walenstadt info@sgksf2025.ch

**Inscriptions** 

63ème Tir Cantonal Saint-Gall 2025

Indoor Swiss Shooting AG Bischofszellerstrasse 72a

9200 Gossau SG

anmeldung@schuetzenportal.ch

Jours de tir

Du vendredi 20 juin au dimanche 22 juin 2025 Du vendredi 27 juin au dimanche 29 juin 2025 Du vendredi 4 juillet au dimanche 6 juillet 2025

Heures de tir

Tous les jours de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

les dimanches le tir se terminera à 17h00.

Places de tir

Voir dispositions générales

Délai d'inscriptions

A partir du **1er décembre 2024**, il est possible d'inscrire à l'avance des participants, cibles et groupes. L'inscription définitive en ligne avec attribution des rangeurs est possible **à partir du 15 décembre 2024 à 14h00**. Les inscriptions peuvent se faire en ligne jusqu'au dernier week-end de la fête. Les livrets de tir seront livrés jusqu'à 10 jours avant le début de la manifestation. Après, ils devront être retirés à la centrale de la fête.

Informations rangeurs

Les réservations des rangeurs et l'occupation des stands peuvent être demandées et consultées en ligne à partir du 15 décembre 2024.

Informations générales

Les demandes par courriel recevront une réponse dans un délai d'une semaine: anmeldung@schuetzenportal.ch

De plus, **à partir du 9 janvier 2025** et jusqu'au 4 juin 2025, le numéro de

téléphone suivant est en service chaque mardi de 10h00 à 11h30,

071 380 00 14.

Pendant les jours de tir, la centrale de la fête doit être contactée directement.

### **Informations importantes**

**Téléphone** Centrale de la fête à Halle am See, 8880 Walenstadt

pendant les heures de tir: +41 79 545 56 66

**Contrôle des armes** Uniquement à la centrale de la fête à Walenstadt

Rangeurs, mutations et

inscriptions supplémentaires Uniquement à la centrale de la fête à Walenstadt

Vente de passes et de munitions Sur toutes les places de tir

**Résultats / contrôles** Uniquement à la centrale de la fête à Walenstadt

**Service sanitaire** En fonction sur toutes les places de tir

**Places de parc**Suivre les panneaux de signalisation et les ordres du personnel

**Restauration** Sur toutes les places de tir, ainsi qu'à la centrale de la fête à Walenstadt

**Objets trouvés**Pendant la manifestation: au guichet «Informations/Mutations» Après la

manifestation: sur demande écrite à l'adresse postale ou par demande par

courriel à l'adresse de contact sur la page d'accuei.

### Concours spéciaux et manifestations

**Je. 26 juin 2025** Concours militaire Walenstadt

**Sa. 28 juin 2025** Tir des autorités/sponsors et journée officielle Walenstadt

**Di. 6 juillet 2025** Concours des rois du tir Walenstadt

Sa. 20 septembre 2025 Remise des prix Walenstadt







insignecouronne **simple**  insignecouronne **triple**  insignecouronne **quintuple**  **Petite** maîtrise

### Insigne-couronne



**Grande** maîtrise

**Junior** 

**Militaire** 

## BLESS NORBERT

Holzbauplanung

Systembau

Umbau

**Gewerbestrasse 10** 8881 Tscherlach

www.holzbau-bless.ch

Schreinerei / Allg. Zimmerarbeiten unternehmung Vermietungen General-Kran /

info@holzbau-bless.ch E-Mail:



Je. 26 juin 2025	Concours militaire	Walenstadt

	Tir des autorités/sponsors et	14/ 1 . 1
Sa. 28 juin 2025	Journée officielle	Walenstadt

Di. 6 juillet 2025 Concours des rois du tir Walenstadt

Sa. 20 septembre 2025 Remise des prix Walenstadt

### Accès depuis Zurich

Autoroute A3, direction Zurich- Coire, sortie d'autoroute Walenstadt.

### Accès via la région du lac de Constance

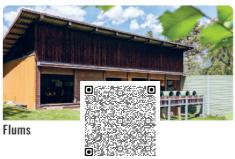
Autoroute A13, (lac de Constance -Sargans- Coire), bifurcation d'autoroute Sarganserland en direction de Zurich. sortie d'autoroute Flums.

### Accès depuis Chur

Autoroute A3, direction Coire-Zurich, bifurcation d'autoroute Sarganserland en direction de Zurich, sortie d'autoroute Flums.



### Stands de tir











Quinten



### Stands de tir











Chaque participant au 63e Tir Cantonal de Saint-Gall 2025 admet les dispositions et prescriptions de ce plan de tir, ainsi que d'éventuelles prescriptions et directives complémentaires affichées dans les stands, à titre de contrat bilatéral.

### 1. Bases

Le principe veut que ce soient les documents énumérés ci-dessous, dans leur version en vigueur au moment de son approbation, qui constituent la base pour l'élaboration de la partie technique du présent plan de tir.

- 1.1. Dispositions de base de Société Cantonale des Tireurs de Saint-Gall (SCTSG).
- 1.2. Règles du tir sportif (RTSP) de la FST, y compris les appendices.
- 1.3. Catalogue des moyens auxiliaires autorisés pour armes d'ordonnance SAT (Form 27.132).
- 1.4. Modèle de Plan de tir pour les Fêtes de tir de la FST.
- 1.5. Règlement disciplinaire de la FST.
- 1.6. Règlement des Concours de sociétés de la FST (CS-F300) Fusil F300.
- 1.7. Règlement des Concours de sociétés de la FST (CS-P10/25/50) Pistolet P25/50.
- 1.8. Dispositions d'exécution pour le tir des juniors.
- 1.9. Directives pour l'exécution des contrôles antidopage dans le cadre des manifestations de tir de la FST.
- 1.10. Dispositions d'exécution pour le droit de participation des ressortissants étrangers aux tirs militaires, concours et entraînements de la FST.
- 1.11. Dispositions d'exécution pour la participation facilitée aux concours de la FST pour les participants handicapés bénéficiant d'allégements de position et les tireurs en fauteuil roulant selon World Shooting Para Sport (WSPS).
- 1.12. Accord entre la FST et l'Association suisse des armuriers et marchands d'armes (ASA).

### 2. Protection des données au Sport populaire

2.1. En s'inscrivant au 63e Tir Cantonal de Saint-Gall 2025, le participant accepte, pour des raisons d'organisation, que ses données personnelles, conformément au formulaire d'inscription, relatives à la compétition soient enregistrées électroniquement, En prenant part au concours, le participant accepte que ses données personnelles (nom, lieu de résidence, année de naissance, arme, nom de la société, numéro de licence et heures de tir) soient mentionnées sur les listes de départ et de classement ainsi que sur les photos dans les affiches dans la presse, sur Internet et dans d'autres publications de l'organisateur. La participation implique également le consentement à la transmission de ces données à un sous-traitant responsable de

l'organisation et/ou du dépouillement des résultats. Plus d'informations sur: https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/de/home/datenschutz/freizeit sport/teilnahme sport.html

### 3. **Participation**

- 3.1. Ayants droit: Seules les personnes en possession d'une licence et membres d'une société de tir affiliée à une SCT/SF de la FST peuvent participer au 63e Tir Cantonal de Saint-Gall 2025. Il en va de même pour les membres licenciés d'une société de tir à l'étranger, affiliée à la FST.
- 3.2. Membres multiples: Les membres multiples sont des participants qui sont membres d'une société de base et en plus membres d'une autre société. Ils ont l'obligation de concourir avec leur société de base. La société de base est la société auprès de laquelle le participant est inscrit avec la licence Actif-A. Une participation avec une autre société n'entre en considération que si la société de base ne participe pas au concours de sociétés, au concours de groupes.

### Durée, heures de tir, concours particuliers, centrale et places de tir 4.

### 4.1. Tirs en général:

Du vendredi	20.	juin au dimanche	22.	juin 2025						
Du vendredi	27.	juin au dimanche	29.	juin 2025						
Du vendredi	04.	juillet au dimanche	06.	juillet 2025	5					

### 4.2. Heures de tir:

Chaque jour de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 Exceptions: les dimanches, le tir se terminera à 17h00

### 4.3. Concours spéciaux et manifestations particulières:

Concours militaire:	Jeudi 26 juin 2025
Journée officielle: Tir des autorités/sponsors	Samedi 28 juin 2025
Concours des rois du tir / vainqueurs de fête:	Dimanche 6 juillet 2025
Remise des prix:	Samedi 20 septembre 2025
Remise des prix vainqueurs de fête P50:	Samedi 20 septembre 2025

### 4.4. Centrale de la fête à Walenstadt:

Les guichets suivants se trouvent à la centrale de la fête:

- Contrôle des armes
- Livrets de tir: remise des livrets de tir commandés, non payés et non expédiés, remboursements
- Mutations: pour remplacements, inscriptions nouvelles et supplémentaires
- Rangeurs: pour nouveaux participants, jusqu'à épuisement des stocks
- Contrôles: contrôle et éventuellement correction des résultats saisis
- Distinctions

- Paiements immédiats
- Prix en nature et vente de prix-souvenirs
- Informations générales
- Bureau des objets trouvés

### 4.5. Places de tir:

Les guichets suivants se trouvent sur toutes les places de tir:

- Remise des munitions
- Vente de passes

### 4.6. Heures d'ouverture des guichets:

· Guichets à la Centrale de la fête (sans guichet contrôles):

Ven - Sam O6h3O à 19h3O / Dim O6h3O à 18h3O

• **Guichet contrôles à la Centrale de la fête:** 09h00 à 20h30 (sans interruption)

Contrôle des armes à la Centrale de la fête:
 Ven - Sam 06h30 à 19h30 / Dim 06h30 à 18h30

• Vente de passes et de munitions sur places de tir: 07h00 à 12h00 et 13h15 à 18h45

Les dimanches, tous les guichets ferment deux heures plus tôt.

### 5. Places de tir et nombre de cibles

### 5.1. Fusil F300:

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Direction	Positions
Quinten*	4 cibles SIUS 9003	01 - 04	E	Couché
Oberterzen*	6 cibles SIUS 9004	11 - 16	E	Couché et à genou
Walenstadt*	20 cibles SIUS 9003	21 - 40	SO	Toutes
Flums*	8 cibles SIUS 9003	41 - 48	S	Couché
Mels*	10 cibles SIUS 9003	51 - 60	NO	Toutes
Sargans*	12 cibles SIUS 9003	61 - 72	NE	Couché et à genou
Wangs*	6 cibles SIUS 9003	81 - 86	SO	Couché
Vilters*	6 cibles SIUS 9003	91 - 96	SO	Couché
Vättis*	8 cibles SIUS 9003	101 - 108	NE	Couché et à genou

<sup>\*</sup> Les stands seront disponibles selon les besoins (voir réservations actuelles en ligne)

28

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Positions
Walenstadt*	4 cibles manuelles	201 - 204	SO
Sargans*	6 cibles manuelles	211 - 216	NE

<sup>\*</sup> Les stands seront disponibles selon les besoins (voir réservations actuelles enssss ligne).

### 5.3. Pistolet P25:

Lieu	Nombre et type de cibles	Numéro des cibles	Positions
Walenstadt*	2 chariots	301 - 310	\$0
Sargans*	1 chariots	311 - 315	

<sup>\*</sup> Les stands seront disponibles selon les besoins (voir réservations actuelles en ligne)

- 5.4. Toutes les installations pour fusil F300 sont équipées d'un marquage électronique.
- 5.5. Le comité de tir se réserve le droit de ne pas utiliser ou que partiellement certaines installations de tir prévues ou, en cas d'affluence, d'augmenter les jours de tir ou d'ouvrir des places de tir supplémentaires.

### 6. Délai d'inscription

6.1. Tir en général

Les sociétés, groupes et participants sont priés de s'inscrire en ligne. Comme alternative les inscriptions papier peuvent être faites au moyen des formulaires officiels. Clôture des inscriptions: **30 avril 2025.** 

6.2. Adresse pour l'inscription

63e Tir Cantonal de Saint-Gall 2025 Indoor Swiss Shooting AG Bischofszellerstrasse 72a 9200 Gossau SG

6.3. Inscription en ligne

A partir du 1er décembre 2024, il est possible de préinscrire des participants, cibles et groupes. L'inscription définitive en ligne avec attribution des rangeurs est possible **à partir du 15 décembre 2024 à 14h00.** 

6.4. **Adresses Internet** www.schuetzenportal.ch (inscription en ligne) www.sgksf2025.ch (informations & documents d'annonce)

### 7. Commandes anticipées de passes et de rangeurs

- 7.1. Après réception de l'inscription, un courriel automatique est établi avec la facture pour les finances des sociétés et des groupes, les livrets de tir et les différentes passes commandées. Cette facture est accompagnée d'un bulletin de versement et des rangeurs attribués. La facture doit être réglée dans les 30 jours à compter de sa réception. Les factures émises après le 30 avril doivent être réglées immédiatement.
- 7.2. Les tireurs de sociétés et de groupes ont l'obligation de commander leurs passes et rangeurs par l'intermédiaire de leur société.
- 7.3. Tous les livrets de tir payés seront envoyés aux sociétés à partir du début mai 2025 (au plus tard 10 jours avant le début de la manifestation). Les livrets de tir non envoyés sont à retirer pendant le tir au guichet «livrets de tir/mutations» à la centrale de la fête à Walenstadt.
- 7.4. L'attribution des rangeurs se fait à partir du 15 décembre 2024, 14h00, directement en procédant à la commande en ligne. Veuillez prendre note qu'il faut d'abord occuper une cible pour une demi-journée avant que les rangeurs ne soient réservés sur une autre cible (exemple: pour 16 rangeurs, on n'attribue pas 2 cibles de 10h00 à 12h00, mais une cible de 08h00 à 12h00).

### 8. Mutations, inscriptions complémentaires et annulations

8.1. Inscriptions complémentaires de tireurs de société

Les sociétés qui doivent annoncer des tireurs supplémentaires peuvent placer ces commandes en ligne jusqu'au dernier week-end de la fête ou se rendre au guichet «Mutations» à la centrale de la fête à Walenstadt. Aucune taxe n'est prélevée pour les inscriptions complémentaires

### 8.2. Vente supplémentaire de passes

Des passes supplémentaires et des maîtrises peuvent être réservées en ligne pour des tireurs déjà inscrits jusqu'au moment où les livrets de tir seront produits Des commandes ultérieures (y compris les maîtrises) peuvent être faites sur les places de tir. Des passes facturées ne peuvent pas être remboursées, sauf pour des maîtrises pendant la durée de la fête au guichet «Mutations».

### 8.3. Annonces de remplacements

Les annonces de remplacements peuvent être faites en ligne jusqu'au moment où les livrets de tir seront produits. Des annonces de remplacements ultérieures peuvent être faites pendant la durée de la fête au guichet «Mutations» à la centrale de la fête. La présentation des livrets de tir des tireurs concernés y sera indispensable. Pour toutes les annonces de remplacements une taxe de CHF 8.00 par livret de tir modifié sera perçue.

### 8.4. Changements de catégorie d'âge

Tant que le participant n'a pas encore de résultats, la catégorie d'âge selon le point 13.1/13.4 peut être modifiée pendant la durée de la fête au guichet «Mutations». Pour tous les changements, une taxe de CHF 8.00 par livret de tir à changer est perçue.

### 8.5. Inscriptions complémentaires de groupes

Tant qu'aucun membre du groupe n'a de résultats dans la passe groupe, toutes les inscriptions complémentaires pour ce groupe peuvent être effectuées au guichet «Mutations» pendant la durée de la fête. Aucune taxe de mutation n'est perçue pour les inscriptions complémentaires.

### 8.6. Mutations au sein de groupes existantss

Tant qu'aucun membre existant ou nouveau du groupe n'a de résultats dans la passe groupe, il est possible de modifier le groupe, soit en ligne, soit au guichet «mutations» pendant la durée de la fête. Les membres du groupe sont séparément listés sur un «papier du groupe».

### 8.7. **Annulations**

Les annulations peuvent être effectuées par le responsable de la société pendant la durée de la fête au guichet «Mutations» à la Centrale de la fête à Walenstadt.

8.8. Les frais de participation des formations non-classées ne seront pas remboursés.

### 9. Livrets de tir

- Le livret de tir est personnel, non transmissible et n'est établi qu'aux titulaires d'une licence valable de la FST.
- 9.2. Le prix du livret de tir s'élève à CHF 28.00, y compris taxes, contrôle des armes, rangeurs et taxes des fédérations.
- 9.3. Les tireurs hors canton doivent verser une taxe de CHF 8.00 en faveur de la caisse cantonale. La taxe est prélevée lors de l'achat du livret de tir. Chaque tireur n'est obligé de payer cette taxe cantonale qu'une fois.
- 9.4. Dans le prix des passes, une taxe environnementale de CHF 0.15 par coup est comprise.
- 9.5. Les participants reçoivent un livret de tir par distance F300 et P50/25, avec lequel ils sont seules habilités à tirer. Le livret de tir doit être signé par son titulaire avant le début du tir. **Exception:** Les membres de deux sociétés différentes P50 et P25 doivent impérativement commander un livret de tir pour chaque distance.
- 9.6. Lors du remplacement d'un livret de tir (perte, etc.), il sera perçu une taxe de CHF 12.00.
- 9.7. L'annulation d'un livret de tir est facturée d'un montant de CHF 30.00 ou décomptée avec les répartitions (après le dernier jour de tir: CHF 40.00).
- 9.8. Les livrets de tir non retirés seront facturés d'un montant de CHF 40.00 aux sociétés concernées ou pris en compte avec les répartitions. Cela représente les frais d'établissement et la perte du temps des rangeurs réservés.

9.9. Les passes individuelles et les passes d'exercice ou de rachats ne seront pas remboursées. Seules les maîtrises (y compris les munitions d'ordonnance F300) peuvent être restituées pendant la durée de la fête au guichet «Mutations» et seront facturées avec une taxe de 12.00 CHF.

### 10. Rangeurs

- 10.1. L'ordre de tir est déterminé par le rangeur qui est obligatoire.
- 10.2. La durée par rangeur s'élève à 15 minutes.
- 10.3. La confirmation des rangeurs contient les indications suivantes: Numéro de la société, jour de tir, lieu de tir, numéro de la cible et l'heure de tir.
- 10.4. Le droit aux rangeurs est exclusivement déterminé par les cibles commandées préalablement. Une réservation de rangeurs sans commande préalable est exclue.
- 10.5. Les rangeurs suivants seront alloués en ligne:

### **Distance F300:** pour bonnes cibles, rachats, etc.:

1 à 20 coups	1 rangeur	
pour 1 à 20 coups suivants	1 rangeur	
Maîtrise position couché	4 rangeurs	
Maîtrise en 2 positions	5 rangeurs	
Maîtrise en 3 positions	6 rangeurs	

### **Distance P50:** pour bonnes cibles, rachats, etc.:

1 à 15 coups	1 rangeur	
pour 1 à 15 coups suivants	1 rangeur	
Maîtrise B	4 rangeurs	

**Distance P25:** Les rangeurs pour P25 ne sont uniquement réglés par le portail en ligne. Le participant (resp. le fonctionnaire de société) obtient des informations détaillées par e-mail après la fin de l'inscription. Les participants, qui ne réservent pas à l'avance, doivent le faire directement sur place de tir.

- 10.6. Le tireur doit arriver 10 minutes avant l'heure à la cible attribuée et remettre au secrétaire le livret de tir et présenter la confirmation des rangeurs. Une arrivée tardive entraîne la perte du temps de tir d'un rangeur.
- 10.7. L'attribution des rangeurs s'effectue avant la fête, sur la base des commandes passées. Pendant la fête, elle se fait pour des cibles et livrets achetés sur place, autant que possible.
- 10.8. Toutes les réclamations relatives à l'attribution des rangeurs sont réglées définitivement par la commission de tir.

### 11. Catégories de classement, armes et contrôles des armes

- 11.1. Les armes doivent être conformes aux RTSP de la FST. Les participants sont responsables de la manipulation sûre des armes et notamment du déchargement correct après le tir. Les fusils doivent être amenés dans le stand de tir et en sortir ouverts, c'est-à-dire sans être placés dans des récipients. Les pistolets doivent être amenés au stand dans un récipient et ne peuvent être déballés que sur le banc de charge et remballés après le tir/contrôle du déchargement. Dans le cas du F300, une inspection à la porte permet de vérifier le respect des règles de sécurité selon l'article 4 du RTSP RTCF pour tous les participants qui entrent ou sortent du stand de tir. Le comité de tir se réserve le droit d'effectuer des contrôles par sondage dans les stands.
- 11.2. Les armes déposées dans ou en dehors du stand en violation des prescriptions seront confisquées. Elles pourront être récupérées auprès de la direction de tir contre paiement d'une taxe de CHF 10.00.
- 11.3. Les organisateurs de la fête déclinent toute responsabilité pour les armes ou autres effets endommagés ou perdus.
- 11.4. Définition des catégories de classement et des armes selon RTSP

### Catégories de classement et ses fusils F300:

Sport F300:	Arme libre et Fusil standard	
Ordonnance D F300:	Fusil d'assaut 57 ordonnance 03 et mousqueton	
Ordonnance E F300:	Fusil d'assaut 57 ordonnance 02 et Fusil d'assaut 90	

### Catégories de classement et ses pistolets P50:

CIBLES.

Pistolets P50 Pistolet P50 (PL)

Pistolet à percussion annulaire (PPA)

et Pistolet d'ordonnance (PO)

RACHATS

Pistolet PL: Pistolet P50 (PL)

**Pistolet PPA:** Pistolet à percussion annulaire (PPA)

**Pistolet PO:** Pistolet d'ordonnance (PO)

Catégorie de classement et ses pistolets P25:

**Pistolets P25:** Pistolet à percussion annulaire (PPA)

Pistolet à percussion centrale (PPC)

et Pistolet d'ordonnance (PO)

Fusils et pistolets d'ordonnance selon Ordonnance du DDPS sur le tir et le Catalogue des moyens auxiliaires autorisés pour armes.

11.5. Le contrôle des armes est obligatoire pour les disciplines Fusil F300 et Pistolet P50/25. Les armes seront plombées comme suit :

Fusil libre F300	blanc
Fusil standard F300	bleu
Fusil d'assaut 57-02	vert
Fusil d'assaut 90	jaune
Fusil d'assaut 57-03	rose
Mousqueton	rouge
Pistolet P50 (PL)	blanc
Pistolets à percussion annulaire (PPA)	jaune
Pistolets à percussion centrale (PPC)	vert
Pistolet d'ordonnance (PO)	rouge

- 11.6. Dans ce plan de tir, le terme «pistolet» comprend également les revolvers. De même que le terme «pistolets d'ordonnance» comprend également les pistolets similaires ou assimilés aux pistolets d'ordonnance.
- 11.7. Armurier: Spielmann Waffen, Biltnerstrasse 35, 8718 Schänis.
- 11.8. Le contrôle des armes n'est possible qu'à la Centrale de la fête à Walenstadt.
- 11.9. La seule possibilité de faire réparer son arme se trouve à la Centrale de la fête à Walenstadt.

### 12. Munitions

- 12.1. Seules les munitions d'ordonnance fournies par les organisateurs peuvent être utilisées à la distance F300 et avec les pistolets d'ordonnance.
- 12.2. Le prix des munitions d'ordonnance, (contribution de sport et de formation incluse), s'élève par cartouche à:

Cartouche fusil GP 90 CHF 0.35 Cartouche fusil GP 11 CHF 0.35

Cartouche Pistolet 9 mm: CHF 0.25

(Prix des cartouches Pistolet: CHF 0.35, sous déduction de CHF 0.10 pour la contribution de sport et de formation qui est comprise dans le prix des passes)

Cartouche Pistolet 7.65 mm: CHF 0.30

(Prix des cartouches Pistolet: CHF 0.40, sous déduction de CHF 0.10 pour la contribution de sport et de formation qui a déjà été payée avec le prix des passes)

- 12.3. Les participants P50 et P25, qui tirent avec pistolets «libre», des pistolets à percussion annulaire ou des pistolets à percussion centrale, apportent leur propre munition ou l'achètent sur place auprès de l'armurier de la fête. Les balles à tête plate (wadcutter) sont interdites pour les pistolets à percussion centrale.
- 12.4. Les douilles restent la propriété de l'organisateur de la fête.

### 13. Classes d'âge et allégements de position

13.1. Classes d'âge:

Juniors	(U13) 10 – 12 ans	(années de naissance 2015 – 2013)
Juniors	(U15) 13 – 14 ans	(années de naissance 2012 – 2011)
Juniors	(U17) 15 – 16 ans	(années de naissance 2010 – 2009)
Juniors	(U19) 17 – 18 ans	(années de naissance 2008 – 2007)
Juniors	(U21) 19 – 20 ans	(années de naissance 2006 – 2005)
Elite	(E) 21 – 45 ans	(années de naissance 2004 – 1980)
Seniors	(S) 46 – 59 ans	(années de naissance 1979 – 1966)
Vétérans	(V) 60 – 69 ans	(années de naissance 1965 – 1956)
Seniors-vétérans	(SV) dès 70 ans	(années de naissance 1955 et avant)
Elite-Open	(EO) ouvert à tous les participants	

- 13.2. Sur demande, les participants doivent justifier leur identité au moyen de la carte de membre.
- 13.3. Les juniors (U13-U21), les vétérans et les seniors-vétérans ont seulement droit aux avantages prévus par le plan de tir si leur livret de tir indique la mention respective.
- 13.4. Les juniors (U13-U21), les seniors, les vétérans et les seniors-vétérans peuvent participer dans la catégorie d'âge Elite-Open (EO) en renonçant à tous les avantages et allègements. Ils participent ainsi au concours des vainqueurs de la fête dans la catégorie correspondante telle qu'elle est inscrite. La catégorie d'âge EO doit être spécialement sélectionnée lors de l'inscription. Le livret de tir sera alors marqué de la catégorie d'âge EO.
- 13.5. Les allégements de position et les modifications d'armes autorisés par la FST sont reconnus. Les documents d'autorisation de la FST doivent être présentés sans demande. D'autres attestations ne sont pas reconnues.
- 13.6. Généralement, il n'existe pas d'allégement de position autorisé pour la cible rachats.

### 14. Déroulement des tirs, règles de tir et évaluation des coups

14.1. Concernant les règles de tir pour toutes les disciplines, nous vous renvoyons explicitement aux règles techniques de tir de la FST.

- 14.2. Les participants sont responsables que les fonctionnaires comprennent leurs instructions correctement. Ils doivent vérifier la justesse des inscriptions et des résultats dans le livret de tir. Les corrections doivent être visées par l'organe de surveillance du stand.
- 14.3. Il est interdit aux participants de manipuler les cibles ou les appareils de commande.
- 14.4. En cas de problèmes techniques avec les cibles, les participants doivent entièrement répéter les bonnes cibles ou les passes inachevées.
- 14.5. A la fin du tir, chaque participant doit se rendre au guichet «Contrôles» à la centrale de la fête à Walenstadt afin qu'il puisse faire contrôler et éventuellement faire corriger les résultats saisis. Il ne sera plus possible ultérieurement de tenir compte de réclamations. Une fois le contrôle effectué, les résultats sont définitifs.
- 14.6. En cas d'égalité des points, pour autant que rien d'autre n'ait été défini : appui par les meilleurs coups profonds du programme entier, puis par l'âge (selon l'art. 20 RC RTSp).
- 14.7. Les réclamations et les plaintes relatives au déroulement du tir ou aux règles de tir sont immédiatement traitées par l'organe de surveillance du stand. Un premier recours par écrit est possible auprès de la commission de tir du TC SG 25, un deuxième recours éventuel contre les décisions de cette dernière peut être déposé auprès du comité de Société Cantonale des Tireurs de Saint-Gall (SCTSG) qui statue définitivement.
- 14.8. L'évaluation des coups est effectuée selon les règles de tir de la FST (RTSp) et les règles techniques (RTSP, RTCF, RTP et RTPTA) de chacune des disciplines.

### 15. Distinctions

- 15.1. Un tireur n'a droit qu'à un seul insigne-couronne ou à une seule carte-couronne par livret de tir.

  Font exception, les distinctions pour la cible Junior, ainsi que les distinctions pour les concours spéciaux.
- 15.2. **Pour les bonnes cibles,** les distinctions suivantes sont attribuées:

1 - 2 résultats de distinction	insigne-couronne simple ou carte-couronne à CHF 12.00
3 - 4 résultats de distinction	insigne-couronne triple ou carte-couronne à CHF 15.00
dès 5 résultats de distinction	insigne-couronne quintuple ou carte-couronne à CHF 20.00

- 15.3. A la **cible Junior**, fusil F300 et pistolet P25, une médaille spécifique Junior est attribué.
- 15.4. Pour les Maîtrises, les distinctions suivantes sont attribuées: Insigne-couronne de Grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00 et la médaille de maîtrise de la Société Cantonale des Tireurs de Saint-Gall (SCTSG). Insigne-couronne de Petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00

- 15.5. **Médailles de maîtrise:** Les médailles de maîtrise seront gravées au nom du participant après la fête et envoyées par la poste à l'adresse indiquée sur le livret de tir.
- 15.6. Toutes les distinctions et répartitions en espèces, ainsi que tous les prix-souvenirs doivent être retirés pendant la durée de la fête. Aucune prétention ne sera ultérieurement reconnue.

### 16. Remise des prix

### 16.1. Tir en général:

Il y aura une invitation particulière pour la remise des prix. Les participants ayant droit à un prix recevront une invitation individuelle par e-mail. Chaque participant est lui-même responsable de l'enregistrement d'une adresse e-mail valable (visible sur le permis de tir).

Bonnes cibles:	Samedi, 20. septembre 2025	
Roi du tir P50:	Samedi, 20. septembre 2025	
Concours des sociétés cantonales:	Samedi, 20. septembre 2025	<u>C</u>

- 16.2. Les séries de prix indiquées dans le Plan de tir correspondent aux valeurs minimales garanties et seront encore augmentées, complétées ou allongées selon le résultat de la collecte de prix et de dons. L'attribution de prix spéciaux à chacune des bonnes cibles est effectuée selon les vœux du donateur ou sur décision du comité de tir. Cette attribution est définitive. De même, les prix spéciaux ne seront ni échangés ni remplacés par des prix en espèces.
- 16.3. Les participants ne recevront qu'un seul prix spécial chacun pour les disciplines fusil F300 et pistolet P50/P25 (exceptions : cibles Dons d'honneur, cibles Junior, Maîtrises, Rois du tir/Vainqueurs de la Fête). Lorsqu'il a droit à recevoir plusieurs prix, le tireur reçoit le prix spécial pour la bonne cible dont la valeur est la plus élevée. En lieu et place du prix spécial, auquel il renonce, le montant du premier prix en espèces ou le montant calculé en fonction de la bonne cible correspondante lui sera versé.
- 16.4. Au cas où des participants sont classés à la première place de plusieurs bonnes cibles, ils peuvent choisir eux-mêmes, de quelle bonne cible ils veulent obtenir le premier prix.
- 16.5. Dans l'ordre de son classement, le participant peut choisir lui-même le prix lors de la distribution des prix. Le comité de tir attribue aux tireurs absents ou non représentés le prix de la valeur la plus élevée.
- 16.6. Les prix non remis peuvent être retirés dans un délai de 30 jours après la distribution des prix auprès de l'organe dont l'adresse figure sur l'invitation à la remise des prix. Après l'expiration de ce délai, les prix seront la propriété des organisateurs de la fête.
- 16.7. Tous les prix en espèces, à l'exception des prix spéciaux, seront versés aux participants sous forme de cartes de primes variables (CPV). Les virements aux sociétés, groupes et équipes seront effectués sur le compte indiqué.

#### Dispositions générales

- 16.8. Pour l'envoi égaré de prix ou de versements en raison de données d'adresse incomplètes, toute responsabilité est déclinée. Les frais ainsi occasionnés seront mis à la charge des gagnants.
- 16.9. Le palmarès sera publié sur le site: www.schuetzenportal.ch.
- 16.10. Les recours, qui concernent le palmarès ou le déroulement de la remise et distribution des prix, doivent être adressés par écrit à la commission de Tir du TC SG 25 dans un délai de 20 jours, en précisant les raisons de la plainte. Toute réclamation tardive ne sera plus prise en considération. Un recours éventuel contre la décision d'appel doit être soumis à l'instance qui l'a rendue dans un délai de 20 jours. Ce dernier transmet le recours (avec ses notifications) sans délai aux organes juridictionnels de la FST.

#### 17. Assurance

- 17.1. L'ensemble des tireurs, des fonctionnaires et des bénévoles de l'organisation de la fête est assuré sur les places de tir et à la centrale de la fête, contre les accidents et la responsabilité civile pour toute la durée de la fête auprès de l'USS et selon ses dispositions. Pour les bénévoles, la couverture d'assurance s'applique également sur le trajet direct vers et depuis le lieu de travail. Les assurés renoncent explicitement à toutes les prétentions non couvertes par l'USS à l'égard des organisateurs de la fête et de leurs organes.
- 17.2. Les participants qui provoqueraient des accidents et dommages peuvent être tenus responsables tant civilement que pénalement.
- 18. Dispositions finales
- 18.1. Les infractions aux règlements RTSp de la FST ou à ce Plan de tir peuvent entraîner l'annulation des résultats, la perte des finances payées, l'expulsion des stands de tir et le renvoi du fautif devant les organes juridictionnels de la FST.
- 18.2. En cas de nécessité (par exemple lors de changements des conditions-cadres, de cas de force majeure, etc.) le présent Plan de tir peut être modifié et adapté par le comité d'organisation du CO 63e Tir Cantonal de Saint-Gall 2025 en accord avec la FST et le comité de Société Cantonale des Tireurs de Saint-Gall (SCTSG).
- 18.3. La version actuelle du Plan de tir en langue allemande, approuvée et publiée en ligne, fait foi.

# Sponsors des cibles

Hoval AG	www.hoval.com	Meilen
Algewa AG	www.algewa.ch	Walenstadt
Michel	Oskar	Landquart
Grünenfelder	Peter	Wangs
Schena	Renato	Mols
Berger	Emil	Wangs
Dietschi	Daniel	Kriessern
Good	Anian	Vilters
Grether	Andre	Mels
Hälg	Petra	Sargans
Heidegger	Hanspeter	Walenstadt
Imkerei Bügel	www.honig-shop.ch	Tscherlach
Janser	Bettina	Unterterzen
Jud	Cornel	Walenstadt
Kalberer	Walter	Wangs
Pfiffner	Thomas	Mels
Schmid	Stefan	Mels
sound & light sargans	www.die-show.ch	Sargans
Stoffel	Patrick	Buchen
Thomann	Andreas	Pfäfers
Vetsch	Martin	Weisstannen
Wildhaber	Alois	Flumserberg

### Récapitulation des cibles et des concours F300

						DISTINCTION	CTION	
Cibles F300	Cat.	Nombre de coups, genre de freu	Zone des points	Frais de participation	Fusil standard / Arme libre	F ass 57-03	Fass 90/Mousq.	F ass 57-02
Exercice		5 cpc	A10	6.00			,	
Société	A/D/E	6 cpc / 4 s	A10	17.00	91/89/88	86/84/83	83/81/80	<i>LLL</i> 80/78/77
Art (Groupe)	A/D/E	5 cpc	A100	22.00	440/430/425	420/410/405	405/395/390	385/375/370
Militaire	A/D/E	4 cpc	A100	22.00	352/344/340	336/328/324	324/316/312	308/300/296
Répartition	A/D/E	S cpc	A10	22.00	55/54/53	52/51/50	50/49/48	48/47/46
Série	A/D/E	6 s	A10	22.00	55/54/53	52/51/50	50/49/48	48/47/46
Pizol	A/D/E	3 cpc / 3 s	A10	22.00	55/54/53	52/51/50	50/49/48	48/47/46
Distinction	A/D/E	6 cpc	A10	14.00	55/54/53	52/51/50	50/49/48	48/47/46
Dons d'honneur	A/D/E	3 cpc	A100	13.00				
Vétéran	A/D/E	5 cpc	A100	22.00	430/425	410/405	395/390	375/370
Junior	A/D/E	5 cpc/ 3 s	A10	14.00	70/69		64/63	
Rachats	A/D/E	2 cpc	A100	7.00				
Maîtrise couchée	A/D/E	60 cpc	A10	90.00	550/538/532	530/518/512	525/513/507	505/493/487
Maîtrise 2 positions	A/D/E	60 cpc	A10	90.00	525/513/507	500/488/482	495/483/477	480/468/462
Maîtrise 3 positions	A	60 cpc	A10	90.00		Voir détail su	Voir détail sur le plan de tir	
Concours des sociétés				80.00		Voir détail su	Voir détail sur le plan de tir	
Concours de groupes	A/D/E			50.00		Voir détail su	Voir détail sur le plan de tir	
Vainqueurs de la fête Elite	A/D/E					Voir détail su	Voir détail sur le plan de tir	
Vainqueurs de la fête Junior	Е					Voir détail su	Voir détail sur le plan de tir	
Somme exposée								CHF 500.000,-
3								

**Armes** Tous les fusils F300

Cible A10

**Programme de tir** 5 coups par passe, coup par coup, nombre de passes illimité

**Position** libre pour tous les fusils

Frais de participation CHF 6.00 par passe

(CHF 3.50 Finance de tir, CHF 1.75 munition et CHF 0.75 taxe d'élimination des

déchets)

**Dispositions** 1. Interruption des passes et passage à toutes les bonnes cibles autorisé.

**particulières** 2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.

Société F300

**Catégories de** Sport

**classement** Ordonnance D

Ordonnance E

**Cible** A10

**Programme de tir** 6 coups, coup par coup

4 coups en série

**Positions** Fusil standard couché bras franc

Fusil libre pas couché Fusil d'assaut sur bipieds

Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds

Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.

Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation CHF 17.00

(CHF 5.00 produit des passes, CHF 7.00 émolument de contrôle, 3.50 munition

et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)

**Classement** En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions E/S/EO U 19/U21/V U13/U15/U17/SV Fusil standard et Fusil libre 91 89 88 Fass 57-03 86 84 83 F ass 90 et Mousqueton 83 81 80 F ass 57-02 80 78 77

**Disposition**Si la société participe au concours des sociétés F300, la cible «Société F300» est obligatoire pour tous les participants de la société.

40

Art (Groupe) F300

Catégories de Sport

**classement** Ordonnance D

Ordonnance E

Cible A100

**Programme de tir** 5 coups, coup par coup

**Positions** Fusil standard couché bras franc

Fusil libre pas couché Fusil d'assaut sur bipieds

Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds

Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.

Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation CHF 22.00

(CHF 19.50 finance de passe, CHF 1.75 munition et CHF 0.75 taxe d'élimination

des déchets)

**Dotation** Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants à chaque catégorie.



Nous remercions le sponsor de cible Art.

Art (Groupe) F300

#### Prix spéciaux

	Sport	Ordo	nnance D	Ordo	nnance E
1er prix	CHF 500.00	CHF	500.00	CHF	600.00
2ème prix	CHF 400.00	CHF	400.00	CHF	500.00
3ème prix	CHF 300.00	CHF	300.00	CHF	400.00
4ème prix	CHF 200.00	CHF	200.00	CHF	300.00
5ème prix	CHF 150.00	CHF	150.00	CHF	250.00
6ème prix	CHF 120.00	CHF	120.00	CHF	200.00
7ème prix				CHF	150.00
8ème prix				CHF	120.00

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèces: CHF 8.00

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

#### **Distinctions**

Classement

	E /S/EO	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Fusil libre	440	430	425
F ass 57-03	420	410	405
F ass 90 et Mousqueton	405	395	390
F ass 57-02	385	375	370

# Dispositions particulières

- 1. La cible «Art F300» est obligatoire pour les participants au concours de groupes et le résultat constitue en même temps le résultat pour le groupe.
- Lors du concours de groupes Cat. Sport A, les participants peuvent tirer avec toutes les armes.
- 3. Lors du concours de groupes Cat. Ordonnance D, les participants peuvent tirer avec toutes les armes d'ordonnance.
- 4. Lors du concours de groupes Cat. Ordonnance E, les participants peuvent tirer avec les armes d'ordonnance F ass 90 et F ass 57-02.
- Chaque participant ne peut tirer que dans une catégorie du concours de groupe F300.
- 6. Les catégories seront automatiquement attribuées selon les catégories décrites ci-dessus après que le dernier participant aura tiré la cible «Art F300».

42

Militaire F300

Catégories de

Sport

classement

Ordonnance D

Ordonnance E

Cible

A100

Programme de tir

4 coups, coup par coup

**Positions** 

Fusil standard couché bras franc

Fusil libre pas couché

Fusil d'assaut sur bipieds

Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds

Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.

Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation

**CHF 22.00** 

(CHF 20.00 finance de passe, CHF 1.40 munition et CHF 0.60 taxe d'élimination

des déchets)

**Dotation** 

Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants à chaque catégorie.

Prix spéciaux

	Sport	:	Ordo	nnance D	Ordo	nnance E	
1er prix	CHF	500.00	CHF	500.00	CHF	600.00	
2ème prix	CHF	300.00	CHF	300.00	CHF	400.00	
3ème prix	CHF	200.00	CHF	200.00	CHF	300.00	
4ème prix	CHF	150.00	CHF	150.00	CHF	200.00	
5ème prix	CHF	120.00	CHF	120.00	CHF	150.00	
6ème prix					CHF	120.00	

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 70.00

Dernier prix en espèces: CHF 8.00

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Fusil libre	352	344	340
F ass 57-03	336	328	324
F ass 90 et Mousqueton	324	316	312
F ass 57-02	308	300	296



# Nous remercions le sponsor de cible Militaire.

44



romershooting.ch

Offizielle Ausrüsterin des Schweizer Schiesssportverbandes SSV.



Kromer Print AG Industrie Gexi Karl Roth-Strasse 3 5600 Lenzburg

Telefon +41 62 886 33 30 shooting@kromerprint.ch





Répartition F300

Catégories de

Sport

classement

Ordonnance D

Ordonnance E

Cible

A10

Programme de tir

6 coups, coup par coup

**Positions** 

Fusil standard couché bras franc

Fusil libre pas couché

Fusil d'assaut sur bipieds

Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds

Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.

Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation

CHF 22.00

(CHF 19.00 finance de passe, CHF 2.10 munition et CHF 0.90 taxe d'élimination

des déchets)

**Dotation** 

Au moins 60% du produit des passes de chaque catégorie sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate en espèces constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés F300.

Répartition	immédiate
en espèces	

		Sport		Ordon	nance D	Ordor	nnance E	
60	points	CHF	70.00	CHF	80.00	CHF	100.00	
59	points	CHF	30.00	CHF	60.00	CHF	75.00	
58	points	CHF	22.00	CHF	40.00	CHF	55.00	
57	points	CHF	15.00	CHF	30.00	CHF	40.00	
56	points	CHF	11.00	CHF	20.00	CHF	30.00	
55	points	CHF	8.00	CHF	15.00	CHF	24.00	
54	points			CHF	11.00	CHF	18.00	
53	points			CHF	8.00	CHF	12.00	
52	points					CHF	8.00	

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

F /0 /F0

1110/1101/1/

Distino	ctions
---------	--------

	E / S/EU	0 19/021/7	013/015/01//51
Fusil standard et Fusil libre	55	54	53
F ass 57-03	52	51	50
F ass 90 et Mousqueton	50	49	48
F ass 57-02	48	47	46

1110 /1115 /1117 /01/







#### Wasser- und Elektrizitätswerk Walenstadt

Bahnhofstrasse 5, 8880 Walenstadt Tel 081 736 41 41

- Elektrofachgeschäft
- Elektroinstallationen
- Internet, Telefonie, Kabel-TV
- 24h-Pikettservice

#### Ihr zuverlässiger Elektro-Partner

Homepage E-Mail <u>www.ew-walenstadt.ch</u> wew@ew-walenstadt.ch

46

Nous remercions le sponsor de cible Série.

Série F300

Catégories de

Sport

classement

Ordonnance D

Ordonnance E

Cible

A10

Programme de tir

6 coups en série

**Positions** 

Fusil standard couché bras franc

Fusil libre pas couché

Fusil d'assaut sur bipieds

Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds

Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.

Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation

**CHF 22.00** 

(CHF 19.00 finance de passe, CHF 2.10 munition et CHF 0.90 taxe d'élimination des

déchets)

**Dotation** 

Au moins 60% du produit des passes de chaque catégorie sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate en espèces ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate en espèces constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés.

Répartition	immédiate
en espèces	

0
0
0
0
0
0
0
0
0
) ) )

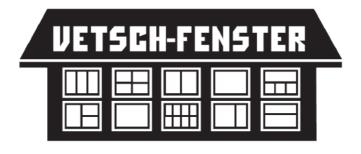
Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

#### **Distinctions**

	F / 2/ FU	0 19/021/7	013/015/01//51
Fusil standard et Fusil libre	55	54	53
F ass 57-03	52	51	50
F ass 90 et Mousqueton	50	49	48
F ass 57-02	48	47	46



# Ihr Fenstermacher

www.vetsch-fenster.ch 9472 Grabs



PIZOL F300

Catégories de

Sport

classement

Ordonnance D

Ordonnance E

Cible

A10

Programme de tir

3 coups, coup par coup 3 coups en série

**Positions** 

Fusil standard couché bras franc

Fusil libre pas couché Fusil d'assaut sur bipieds

Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds

Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.

Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation

**CHF 22.00** 

(CHF 19.00 finance de passe, CHF 2.10 munition et CHF 0.90 taxe d'éliminationdes

déchets)

**Dotation** 

Au moins 60% du produit des passes de chaque catégorie sont répartis immédiatement en nature. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés F300.

Répartition	immédiate
en espèces	

e		Sport		Ordon	nance D	Ordor	ınance E	
60	points	CHF	70.00	CHF	90.00	CHF	100.00	
59	points	CHF	30.00	CHF	60.00	CHF	75.00	
58	points	CHF	22.00	CHF	40.00	CHF	55.00	
57	points	CHF	15.00	CHF	30.00	CHF	40.00	
56	points	CHF	10.00	CHF	22.00	CHF	30.00	
55	points	CHF	8.00	CHF	18.00	CHF	22.00	
54	points			CHF	11.00	CHF	18.00	
53	points			CHF	8.00	CHF	12.00	
52	points					CHF	10.00	

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

E /0/E0

1110/1121/\/

	ions

	L / 3/ LU	0 13/021/1	013/013/017/31
Fusil standard et Fusil libre	55	54	53
F ass 57-03	52	51	50
F ass 90 et Mousqueton	50	49	48
F ass 57-02	48	47	46

1112/1115/1117/01/



# Ortsgemeinde Walenstadt

50

Nous remercions le sponsor de cible Distinction.

Catégories de

Sport

classement

Ordonnance D

Ordonnance E

Cible

A10

Programme de tir

6 coups, coup par coup

**Positions** 

Fusil standard couché bras franc

Fusil libre pas couché

Fusil d'assaut sur bipieds

Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds

Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.

Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation

CHF 14.00

(CHF 11.00 émolument de contrôle, CHF 2.10 munition et CHF 0.90 taxe

d'élimination des déchets)

Prix supplémentaires

Remise immédiate de prix en nature:

		Sport		Ordon	nance D	Ordon	nance E
60	points	CHF	25.00	CHF	25.00	CHF	25.00
59	points	CHF	8.00	CHF	12.00	CHF	15.00
58	points			CHF	8.00	CHF	12.00
57	points					CHF	8.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Die	tine	etio	ne
פוע	um	bliu	1113

	E /S/EO	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Fusil libre	55	54	53
F ass 57-03	52	51	50
F ass 90 et Mousqueton	50	49	48
F ass 57-02	48	47	46

Catégories de

Sport

classement

Ordonnance D

Ordonnance E

Cible

A100

Programme de tir

3 coups, coup par coup

**Positions** 

Fusil standard couché bras franc

Fusil libre pas couché Fusil d'assaut sur bipieds

Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds

Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.

Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation

CHF 13.00

(CHF 11.50 émolument de contrôle, CHF 1.05 munition et CHF 0.45 taxe d'élimination

des déchets)

**Dotation** 

Tous les dons d'honneur en nature sans attribution spéciale, mais au minimum le 100% du produit des émoluments de contrôle, répartis dans les trois catégories.

Prix spéciaux

	Sport	:	Ordor	nnance D	Ordo	nnance E	
1er prix	CHF	500.00	CHF	500.00	CHF	600.00	
2ème prix	CHF	300.00	CHF	300.00	CHF	400.00	
3ème prix	CHF	200.00	CHF	200.00	CHF	300.00	
4ème prix	CHF	150.00	CHF	150.00	CHF	200.00	
5ème prix	CHF	120.00	CHF	120.00	CHF	150.00	
6ème prix					CHF	120.00	

D'autres prix peuvent être attribués.

Classement

Le total des deux meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le troisième meilleur coup, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

aucune

Dispositions particulières

 Les gagnants des prix spéciaux annoncés sont invités à la remise des prix et pourront choisir leur prix selon l'ordre de leur classement.

 Les autres prix spéciaux non retirés parviennent à leur destinataire sans frais dans les 4 semaines suivant la remise des prix, pour autant que leur nature n'exige pas une remise en mains propres

3. Un échange de dons d'honneur n'est pas possible.

52

Vétéran F300

**Participants** Tous les Vétérans et Senior-vétérans (V/SV) selon la FST, année de naissance 1965

ou plus âgés

Catégories de Sport

**classement** Ordonnance D
Ordonnance E

Cible A100

**Programme de tir** 5 coups, coup par coup

Positions Fusil standard couché bras franc Fusil libre couché bras franc

Fusil libre couché bras franc Fusil d'assaut sur bipieds

Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds

Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation CHF 22.00

(CHF 19.50 finance de passe, CHF 1.75 munition et 0.75 taxe d'élimination des

déchets)

**Dotation** Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants à chaque catégorie.

Prix spéciaux		Sport	t	Ordo	nnance D	Ordo	nnance E	
	1er prix	CHF	400.00	CHF	500.00	CHF	600.00	
	2ème prix	CHF	200.00	CHF	300.00	CHF	400.00	
	3ème prix	CHF	150.00	CHF	200.00	CHF	300.00	
	43			0115	450.00	0115	00000	

 4ème prix
 CHF
 150.00
 CHF
 200.00

 5ème prix
 CHF
 150.00

 6ème prix
 CHF
 120.00

375

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèces: CHF 8.00

**Classement** En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions		V	SV
	Fusil standard et Fusil libre	430	425
	F ass 57-03	410	405
	F ass 90 et Mousqueton	395	390

370

Fass 57-02

# BEI UNS HAT CHARAKTER TRADITION.

Natürlicher Genuss Mit Obst aus der Schweiz



RAMSEIER

Die Kraft der Natur

Junior F300

**Participants** Tous les Juniors (U13-U21) selon la FST, année de naissance 2005 ou plus jeunes.

Catégories de Sport, seulement Fusil standard

**classement** Ordonnance E, seulement Fusil d'assaut 90

Cible A10

Programme de tir 5 coups, coup par coup

3 coups en série

**Positions** Fusil standard couché bras franc Fusil d'assaut 90 sur bipieds

Allégements de position

aucune

Frais de participation

CHF 14.00

(CHF 10.00 émolument de contrôle, CHF 2.80 munition et CHF 1.20 taxe

d'élimination des déchets)

**Dotation** Les dons attribués à cette cible.

Prix spéciaux

	Sport	t	Ordo	nnance D
1er prix	CHF	400.00	CHF	400.00
2ème prix	CHF	300.00	CHF	300.00
3ème prix	CHF	200.00	CHF	200.00
4ème prix	CHF	150.00	CHF	150.00
5ème prix	CHF	120.00	CHF	120.00
6ème prix			CHF	100.00
7ème prix			CHF	80.00
8ème prix			CHF	70.00

D'autres prix peuvent être attribués.

**Classement** En cas d'égalité, appui par les coups profonds, ensuite par le meilleur coup profond à

100 points, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinction spéciale

	0 19/021	013/013/017
Fusil standard	70	69
Fusil d'assaut 90	64	63

1110/1101

Disposition particulière

Les juniors ayant droit aux distinctions reçoivent la médaille spécifique Junior.

# Nous remercions le sponsor de cible Junior.

1112/1115/1117

Catégories de

Sport

classement

Ordonnance D

Ordonnance F

Cible

A100

Programme de tir

2 coups par passe, coup par coup, au maximum 48 passes autorisées

**Positions** 

Fusil standard couché bras franc

Fusil libre pas couché Fusil d'assaut sur bipieds

Mousqueton couché bras franc, couché appuyé ou sur bipieds

Les Vétérans peuvent tirer couché bras franc avec des fusils Sport F300.

Les Seniors-vétérans peuvent tirer appuyés.

Frais de participation

**CHF 7.00** 

(CHF 6.00 finance de passe, CHF 0.70 munition et CHF 0.30 taxe d'élimination des

déchets)

**Dotation** 

Au moins 60% du produit des passes à chaque catégorie.

Répartition en espèces
immédiate pour
coups profonds

		Sport		Ordon	nance D	Ordon	nance E
100	points	CHF	40.00	CHF	60.00	CHF	70.00
99	points	CHF	18.00	CHF	30.00	CHF	40.00
98	points	CHF	10.00	CHF	22.00	CHF	25.00
97	points	CHF	5.00	CHF	12.00	CHF	15.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Le participant reçoit par livret de tir au maximum CHF 300.00 en espèces et CHF 200.00 en nature.

ъ.	, .
Prix	spéciaux
	opooluux

	Sport	i	Ordo	nnance D	Ordo	nnance E	
1er prix	CHF	600.00	CHF	600.00	CHF	600.00	
2ème prix	CHF	400.00	CHF	400.00	CHF	500.00	
3ème prix	CHF	250.00	CHF	250.00	CHF	400.00	
4ème prix	CHF	200.00	CHF	200.00	CHF	300.00	
5ème prix	CHF	150.00	CHF	150.00	CHF	250.00	
6ème prix	CHF	120.00	CHF	120.00	CHF	200.00	
7ème prix					CHF	150.00	
8ème prix					CHF	120.00	

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèces: CHF 8.00

Classement

Le total des 15 meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui

par les meilleurs coups suivants, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Disposition particulière

Toutes les passes doivent être tirées avec le même type de fusil.

56

Catégories de

Sport

classement

Ordonnance D

Ordonnance E

Cible

A10

Programme de tir

60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune

60 coups couché

**Positions** 

Fusils standards couchés bras franc

Fusils libres bras francs (seulement V et SV)

Fusils d'assaut sur bipieds

Mousquetons couchés bras franc, couchés appuyés ou sur bipieds

Allégements de position aucune

Frais de participation

CHF 90.00

(CHF 12.00 émolument de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise, CHF 36.00 finance de tir, CHF 21.00 munition et CHF 9.00 taxe d'élimination des

déchets)

Prix spéciaux

par	catégo	rie

1er prix	CHF	200.00
2ème prix	CHF	150.00
3ème prix	CHF	100.00

Classement

En cas d'égalité, appui par les passes à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de

la FST.

**Distinctions** 

Grande maîtrise

Médaille de maîtrise de la Société Cantonale des Tireurs Saint-Gall et distinction de

grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

	E /S/EO	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Arme libre	550	538	532
F ass 57-03	530	518	512
F ass 90 et Mousqueton	525	513	507
F ass 57-02	505	493	487

#### Petite maîtrise

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00

	E /S/EO	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Arme libre	530-549	518-537	512-531
F ass 57-03	510-529	498-517	492-511
F ass 90 et Mousqueton	505-524	493-512	487-506
F ass 57-02	485-504	473-492	467-486

# Dispositions particulières

- 1. En plus d'une maîtrise couchée, on peut tirer une maîtrise à plusieurs positions.
- 2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
- 3. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de fusil.
- 4. Avant chaque passe on peut tirer des coups d'essais à volonté.
- Tous les ayants droit (selon le règlement SCTSG) reçoivent la médaille de maîtrise de la SCTSG. Les participants qui sont déjà en possession de la médaille de la maîtrise de la SCTSG (édition 2009) ne la recevront plus.
- 6. La médaille de maîtrise de la SCTSG est envoyé par la poste après la fête.
- 7. Les samedis, aucun rangeur ne sera alloué pour le tir des maîtrises F300.



## Bollhalder & Partner Architekten AG

...wir planen fürs Leben...

Gewerbestrasse 10 8881 Tscherlach Tel. 081 733 27 37 info@bollhalder-architekten.ch www.bollhalder-architekten.ch

58

Catégories de

Sport

classement

Ordonnance D

Ordonnance E

Cible

A10

Programme de tir

60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune

30 coups couché

30 coups à genou

Positions couché

Fusils standards couchés bras franc

Fusils libres bras francs (seulement V et SV)

Fusils d'assaut sur bipieds

Mousquetons couchés bras franc, couchés appuyés ou sur bipieds

Position à genou

Tous les fusils à genou

Allégements de position

aucune

Frais de participation

**CHF 90.00** 

(CHF 12.00 émolument de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise, CHF 36.00 finance de tir, CHF 21.00 munition et CHF 9.00 taxe d'élimination des déchets)

Prix spéciaux

par catégorie

1er prix	CHF	200.00
2ème prix	CHF	150.00
3ème prix	CHF	100.00

Classement

En cas d'égalité, appui par les passes à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de

la FST.

**Distinctions** 

Grande maîtrise:

Médaille de maîtrise de la Société Cantonale des Tireurs Saint-Gall et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Arme libre	525	513	507
F ass 57-03	500	488	482
F ass 90 et Mousqueton	495	483	477
F ass 57-02	480	468	462

#### Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00.

	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Arme libre	505-524	493-512	487-506
F ass 57-03	480-499	468-487	462-481
F ass 90 et Mousqueton	475-494	463-482	457-476
F ass 57-02	460-479	448-467	442-461

## Dispositions particulières

- Une seule maîtrise à positions multiples peut être tirée. En plus d'une maîtrise à plusieurs positions, il est possible de tirer la maîtrise couchée.
- 2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
- 3. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de fusil.
- 4. Avant chaque passe on peut tirer des coups d'essais à volonté.
- Tous les ayants droit (selon le règlement SCTSG) reçoivent la médaille de maîtrise de la SCTSG. Les participants qui sont déjà en possession de la médaille de la maîtrise de la SCTSG (édition 2009) ne la recevront plus.
- 6. La médaille de maîtrise de la SCTSG est envoyé par la poste après la fête.
- 7. Les samedis, aucun rangeur ne sera alloué pour le tir des maîtrises F300.



Catégorie de classement Sport

Cible

A10

Programme de tir

60 coups, coup par coup en 6 passes de 10 coups chacune

20 coups à genou 20 coups couché 20 coups debout

Allégements de position

aucune

Frais de participation

CHF 90.00

(CHF 12.00 émolument de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise, CHF 36.00 finance de tir, CHF 21.00 munition et CHF 9.00 taxe d'élimination des

déchets)

Prix spéciaux

 1er prix
 CHF
 200.00

 2ème prix
 CHF
 150.00

 3ème prix
 CHF
 100.00

Classement

En cas d'égalité, appui par les passes à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

#### Grande maîtrise:

Médaille de maîtrise de la Société Cantonale des Tireurs Saint-Gall et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Fusil standard et Arme libre	505	493	487

#### Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00.

	E /S/EU	U 19/U21/V	U13/U15/U1//SV
Fusil standard et Arme libre	485-504	473-492	467-486

# Dispositions particulières

- 1. Une seule maîtrise à positions multiples peut être tirée. En plus d'une maîtrise à plusieurs positions, il est possible de tirer la maîtrise couchée.
- 2. Une passe de 10 coups ne peut pas être interrompue.
- 3. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de fusil.
- 4. Avant chaque passe on peut tirer des coups d'essais à volonté.
- Tous les ayants droit (selon le règlement SCTSG) reçoivent la médaille de maîtrise de la SCTSG. Les participants qui sont déjà en possession de la médaille de la maîtrise de la SCTSG (édition 2009) ne la recevront plus.
- 6. La médaille de maîtrise de la SCTSG est envoyé par la poste après la fête.
- 7. Les samedis, aucun rangeur ne sera alloué pour le tir des maîtrises F300.



# Spielmann

Biltnerstrasse 35 8718 Schänis CH-Schweiz Büchsenmacherei Sportwaffen Laufherstellung Tel. +41 (0)55/515 15 01 spielmann.waffen@bluewin.ch www.spielmannwaffen.ch

62

Nous remercions le sponsor de cible Règlement du Concours des sociétés. Sociétés participantes Toutes les sociétés de tir à F300, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés

suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre

part.

Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au concours des sociétés

doivent y prendre part.

**Participants** Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont le droit d'y

participer. Les participants sont obligés de commander et de tirer la cible «Société F300». Une société de tir ne peut exclure un membre licencié du concours des

sociétés.

**Contestations** Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés

ou de participants sont tranchées, à la demande du Comité de tir, par le Comité de

SCTSG avec possibilité de recours aux Organes juridictionnels de la FST.

Catégories Toutes les sociétés de tir concourent dans la catégorie fixée par la FST (Etat au début

de la fête).

**Sociétés affiliées** Le Concours des sociétés cantonales se déroule en 4 catégories avec un classement

à SCTSG sépar

Sociétés affiliées à la FST

Le Concours des sociétés intercantonales se déroule avec un classement global.

Programme de tir

Les résultats de la cible «Société F300» comptent.

Finance de société

CHF 80.00

(CHF 80.00 Finance de passe)

Résultats obligatoires minimaux Les résultats obligatoires de chaque catégorie comprennent **50% des résultats obtenus par l'ensemble des tireurs d'une société de tir.** Cependant, le nombre de résultats obligatoires minimaux de la catégorie concernée compte. Les

décimales ne sont pas prises en compte.

**Résultats obligatoires** 1ère catégorie 12 résultats tirés

2ème catégorie 10 résultats tirés 3ème catégorie 8 résultats tirés 4ème catégorie 6 résultats tirés

**Résultat de société** Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le

résultat de la société quelle que soit l'arme utilisée pour les réaliser.

**Calculation** Au total des résultats obligatoires, on ajoute 2% de la somme des résultats non obli-

gatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul

est arrondi à la troisième décimale inférieure.

**Classement** En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les

meilleurs résultats individuels.

Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum des résultats obligatoires pour le calcul

du résultat de leur société sont classées

**Dotation** 60% du produit des finances de sociétés du Concours des sociétés F300 et produit

des passes et de l'émolument de contrôle individuel de la cible «Société F300» au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à

répartition à toutes les sociétés de tir classées.

#### Prix pour les sociétés de Saint-Gall

**Ayants droit** Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix.

**Prix de sociétés** 1er échelon CHF 450.00 (Prix en nature et argent)

2ème échelon CHF 375.00 (Prix en nature et argent)
3ème échelon CHF 300.00 (Prix en nature et argent)

outile definition

**Répartition des prix** Les prix en nature de sociétés sont répartis de manière suivante:

	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 4
1er échelon	40 %	30 %	25 %	20 %
2ème échelon	30 %	35 %	35 %	35 %
3ème échelon	30 %	35 %	40 %	45 %

Distinction des sociétés

Laurier d'or pour le 1er prix de chaque catégorie
Laurier d'argent pour le 2ème prix de chaque catégorie
Laurier à feuille d'or premiers 20% de chaque catégorie
Laurier à feuille d'argent de chaque catégorie

Laurier à feuille d'argent 40% supplémentaires de chaque catégorie

laurier les 40% restants de chaque catégorie

#### 64 Prix pour les sociétés affiliées à la FST

**Ayants droit** Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix en espèces.

 1er prix
 CHF
 500.00

 2ème prix
 CHF
 400.00

 3ème prix
 CHF
 300.00

 Dernier prix
 CHF
 30.00

Distinction des sociétés

aucune

#### **Participation**

Toutes les sociétés de tir à F300, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre part avec un nombre illimité de groupes.

5 participants de la même société de tir forment un groupe.

Un participant ne peut participer qu'avec un seul groupe F300.

#### **Catégories**

Le concours de groupes F300 se compose des catégories «Sport», «Ordonnance D» et «Ordonnance E», des classements séparés sont établis.

Les tireurs au concours de groupes dans la catégorie «Sport» peuvent tirer avec tous les types de fusil.

Les tireurs au concours de groupes dans la catégorie «Ordonnance D» ne peuvent tirer qu'avec les armes d'ordonnance.

Les tireurs au concours de groupes dans la catégorie «Ordonnance E» ne peuvent tirer qu'avec les armes d'ordonnance F ass 90 et F ass 57-02.

#### Programme de tir Finance de groupe

Les résultats de la cible «Art F300» sont pris en compte.

#### CHF 50.00

(CHF 50.00 finance de passe)

#### Prix de groupes

100% des finances de groupes, à 50% des groupes classés de chaque catégorie.

	Sport	t	Ordo	nnance D	Ordo	nnance E	
1er prix	CHF	500.00	CHF	500.00	CHF	500.00	
2ème prix	CHF	400.00	CHF	400.00	CHF	400.00	
3ème prix	CHF	300.00	CHF	300.00	CHF	300.00	
4ème prix	CHF	200.00	CHF	200.00	CHF	200.00	
5ème prix	CHF	150.00	CHF	150.00	CHF	150.00	

Dernier prix dans chaque catégorie CHF 20.00

#### Classement

Le total des 5 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité appui par les meilleurs résultats individuels, ensuite les meilleurs coups profonds de l'ensemble du groupe.

#### Inscription

L'inscription pour le concours de groupes doit se faire en même temps que l'inscription des participants.

Les catégories seront automatiquement attribuées selon les catégories décrites cidessus après que le dernier participant ait tiré la cible «Art F300».

Les participants qui vont participer au concours de groupes doivent pour cela avoir commandé au préalable la cible «Art F300».

#### **Inscriptions tardives**

Les inscriptions tardives des groupes sont possibles en ligne ou au guichet «Mutations » pour autant que les nouveaux inscrits n'aient pas encore tiré la passe «Art F300», voir le point 8.5.

existants ni les nouveaux membres n'aient tiré la passe «Art F300», la composition du groupe peut être modifiée gratuitement lors de l'inscription en ligne. Voir le point 8.6.

Proclamation des résultats

Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont versés aux

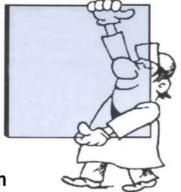
sociétés de tir.

# Glas Schwitter

Daniel Schwitter Chriesilöserstr. 54 7310 Bad Ragaz

Tel. 081 302 29 30 Fax 081 302 29 05

www.glas-schwitter.ch glas-schwitter@bluewin.ch



66

Catégories de classement Sport (Catégories d'âge E/S/V/SV/EO) Ordonnance D (Catégories d'âge E/S/V/SV/EO) Ordonnance E (Catégories d'âge E/S/V/SV/EO)

Droit de participation

Tous les participants selon la catégorie de classement au 63e Tir Cantonal Saint-Gall 2025 ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées avec le même type de fusil. Les Seniors-vétérans (SV) qui tirent en catégorie Sport en position couché appuyé, ne participent pas à cette compétition.

Résultat de qualification

Le total des résultats suivants est pris en compte:

	Sport	Ord. D	Ord. E
Société	100 %	100 %	100 %
Art	10 %	10 %	10 %
Militaire	10 %	10 %	10 %
Répartition	100 %	100 %	100 %
Série	100 %	100 %	100 %
Pizol	100 %	100 %	100 %
Distinction	100 %	100 %	100 %
Maîtrise 3-positions ou	54 %		
Maîtrise 2-positions ou	52 %	54 %	54 %
Maîtrise couchée	50 %	50 %	50 %

Sport: Fusil standard et Arme libre (Elite) Ordonnance 8 participants D: F ass 57-03 et Mousqueton (Elite) Ordonnance 8 participants E: F ass 90, F ass 57-02 (Elite) 8 participants

En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.

Les participants remplissant les conditions sont automatiquement classés, aucune inscription n'est nécessaire. La procédure d'inscription détaillée est indiquée dans le plan de tir. Les cibles correspondantes doivent être passées, contrôlées et décomptées au plus tard le samedi 5 juillet 2025 à 13h00. Chaque participant est lui-même responsable de l'enregistrement d'une adresse e-mail valable (visible sur la carte de tir).

Barrage tir final

Les ayants droit seront publiés sur Internet (www.schuetzenportal.ch) et informés par e-mail le samedi 5 juillet 2025, à partir de 16h00. Tous les ayants droit (y compris les remplaçants) doivent s'inscrire via l'application web au plus tard à 18h00. Les personnes non inscrites avant 18h00 ne seront pas admises au tir. La liste de départ définitive sera ensuite publiée sur Internet.

Date/lieu/heure

Les barrages de tir final auront lieu le dimanche 6 juillet 2025 à Walenstadt.

à partir de 08.30 Uhr: Distribution de feuilles de stand et de munitions

> 09.45 Uhr: Final Ordonnance (Junior) 11.00 Uhr: Final Ordonnance E (Elite) 13.30 Uhr: Final Ordonnance D (Elite)

14.45 Uhr: Final Sport (Elite)

Finance de passe Il n'y a pas de finance de passe pour les finalistes

**Munitions** Remise avec la feuille de stand avant le tir de barrage. Les munitions non tirées

doivent être restituées après le tir.

Cible A100

**Positions** Fusil standard couché bras franc

Fusil d'assaut sur bipieds

Mousqueton couché bras franc, couché appuvé ou sur bipieds

Allégements de position

aucune

Programme de tir

Le programme de la finale correspond à celui de la finale ISSF couché G50 jusqu'en 2016:

- 30 minutes avant le départ: heure d'inscription
- 2 minutes pour la prise de position
- 5 minutes de tirs d'essai en nombre illimité
- Présentation des finalistes
- 1 minute de préparation (exercice de visée et de positionnement uniquement)
- 1ère série 5 coups en 150 secondes
- 2ème série 5 coups en 150 secondes
- Après les deux séries, passage aux tirs individuels
- Après 2 tirs individuels supplémentairs (en 30 secondes chacun), le 8ème rang est éliminé (après total 12 coups)
- Après total 14 coups, rang 7
- Après total 16 coups rang 6
- Après total 18 coups rang 5
- Après total 20 coups, rang 4
- Après total 22 coups, la médaille de bronze est attribuée
- Après total 24 coups, les médailles d'or et d'argent sont attribuées
- En cas d'égalité de points entre les finalistes éliminés (derniers classés), le classement est déterminé par un ou plusieurs tirs de barrage (shoot-off). D'autres détails seront communiqués oralement aux finalistes lors du briefing (à l'heure d'inscription).

68

En cas d'égalité de points, un tir supplémentaire des participants concernés décide de Classement

l'issue de l'épreuve pour déterminer l'élimination.

Dons Elite par catégorie

Don d'une valeur de CHF 300.00 et médaille 1er rang 2ème rang Don d'une valeur de CHF 150.00 et médaille

Gabe im Wert von CHF 100.00 und Medaille 3ème rang

à partir du 4ème rang en prix souvenir

**Proclamation** La proclamation des vainqueurs de la fête et la remise des prix ont lieu après la fin de

toutes les compétitions sur la place de tir de Walenstadt (env. 12h00 ou env. 16h30).

**Dispositions** Tous les participants ne peuvent prendre part à un concours de vainqueurs de la fête particulières

que sur une seule distance et dans une seule catégorie.



Strassenbau Tiefbau Belagsarbeiten Pflästerungen Umgebungen Vilterserstrasse 20, 7323 Wangs www.remi-ag.ch Catégories de classement Ordonnance, (Catégories d'âge U13- U21) seulement Fusil d'assaut 90

**Droit de participation** 

Tous les participants juniors selon la catégorie de classement au 63e Tir Cantonal Saint-Gall 2025 ont le droit de participer au concours de vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants ayant effectué toutes les passes exigées avec des fusils d'assaut 90.

Résultat de qualification

Le total des résultats suivants est pris en compte:

	Urdonnance
Société	100 %
Junior	100 %
Pizol	100 %
Distinction	100 %

Les 8 participants ayant obtenu les meilleurs résultats de la qualification sont admis et invités à la finale:

En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.

Inscription

Les participants remplissant les conditions sont automatiquement classés, aucune inscription n'est nécessaire. La procédure d'inscription détaillée est indiquée dans le plan de tir. Les cibles correspondantes doivent être passées, contrôlées et décomptées au plus tard le samedi 5 juillet 2025 à 13h00. Chaque participant est lui-même responsable de l'enregistrement d'une adresse e-mail valable (visible sur la carte de tir).

Barrage tir final

70

Les ayants droit seront publiés sur Internet (www.schuetzenportal.ch) et informés par e-mail le samedi 5 juillet 2025, à partir de 16h00. Tous les ayants droit (y compris les remplaçants) doivent s'inscrire via l'application web au plus tard à 18h00. Les personnes non inscrites avant 18h00 ne seront pas admises au tir. La liste de départ définitive sera ensuite publiée sur Internet.

Date/lieu/heure

Les barrage tir final auront lieu le dimanche 6 juillet 2025 à Walenstadt.

à partir de 08.30 Uhr: Distribution de feuilles de stand et de munitions

09.45 Uhr: Final Ordonnance (Junior)
11.00 Uhr: Final Ordonnance E (Elite)
13.30 Uhr: Final Ordonnance D (Elite)
14.45 Uhr: Final Sport (Elite)

Finance de passe

Il n'y a pas de finance de passe pour les finalistes

MunitionMunitionsCibleA100

#### Vainqueurs de la fête Junior

**Positions** Standardgewehre liegend frei

Sturmgewehre 90 ab Zweibeinstütze

Allégements de position

aucune

Programme de tir

Le programme de la finale correspond à celui de la finale ISSF couché G50 jusqu'en 2016:

- 30 minutes avant le départ: heure d'inscription
- 2 minutes pour la prise de position
- 5 minutes de tirs d'essai en nombre illimité
- Présentation des finalistes
- 1 minute de préparation (exercice de visée et de positionnement uniquement)
- 1ère série 5 coups en 150 secondes
- 2ème série 5 coups en 150 secondes
- Après les deux séries, passage aux tirs individuels
- Après 2 tirs individuels supplémentairs (en 30 secondes chacun), le 8ème rang est éliminé (après total 12 coups)
- Après total 14 coups, rang 7
- Après total 16 coups rang 6
- Après total 18 coups rang 5
- Après total 20 coups, rang 4
- · Après total 22 coups, la médaille de bronze est attribuée
- Après total 24 coups, les médailles d'or et d'argent sont attribuées
- En cas d'égalité de points entre les finalistes éliminés (derniers classés), le classement est déterminé par un ou plusieurs tirs de barrage (shoot-off).

D'autres détails seront communiqués oralement aux finalistes lors du briefing (à l'heure d'inscription).

Classement

En cas d'égalité de points, un tir supplémentaire des participants concernés décide de l'issue de l'épreuve pour déterminer l'élimination.

Dons Junior par catégorie

1er rang Don d'une valeur de CHF 300.00 et médaille 2ème rang Don d'une valeur de CHF 150.00 et médaille

3ème rang Don d'une valeur de CHF 100.00 et médaille

à partir du 4ème rang en prix souvenir

**Proclamation** La proclamation des vainqueurs de la fête et la remise des prix ont lieu après la fin de

toutes les compétitions sur la place de tir de Walenstadt (ca. 12.00 Uhr).

**Dispositions**Tous les participants ne peuvent prendre part à un concours des vainqueurs de la fête **particulières** que sur une seule distance et dans une seule catégorie.



# Wanderpreise und Geschenke für jeden Anlass





Garderoben



Schlüsselbretter

**Medaillenhalter** 





www.saentisholz.ch

info@saentisholz.ch

# Récapitulation des cibles et des concours P50

				DISTIN	DISTINCTION	
Cibles P50			Frais de participation			
Exercice	5 cpc	Toutes à 10 points	4.00		I	
Société	10 cpc	P10	16.00	90/88/87	84/82/81	81/79/78
Art	5 cpc	P100	20.00	435/425/420	415/405/400	400/390/385
Militaire (Groupe)	4 cpc	P10	20.00		68/66/65	66/64/63
Répartition	e cpc	P10	20.00	55/54/53	52/51/50	50/49/48
Série	2 x 3 s	P10	20.00		51/50/49	49/48/47
Pizol	5 cpc / 3 s	P10	20.00		68/66/65	66/64/63
Distinction	3 cpc / 3 s	P10	13.00		50/49/48	48/47/46
Dons d'honneur	3 cpc	P100	12.00			
Vétéran	5 cpc	P100	20.00	425/420	405/400	390/385
Rachats	2 cpc	P100	6.50			
Maîtrise B	60 selon les RTSp FST	P10	75.00	Voir détail s	Voir détail sur le plan de tir	
Concours des sociétés			80.00	Voir détail s	Voir détail sur le plan de tir	
Concours de groupes			20.00	Voir détail s	Voir détail sur le plan de tir	
Vainqueurs de la fête Elite				Voir détail s	Voir détail sur le plan de tir	
Somme exposée						CHF 50.000,-

**Armes** Pistolets P50 (PL, PPA, P0)

**Cible** Cible à 10 points

**Programme de tir** 5 coups par passe, coup par coup, nombre de passes illimité

Frais de participation CHF 4.00 par passe (sans munitions)

(CHF 3.25 Finance de tir et CHF 0.75 taxe d'élimination des déchets)

**Dispositions** 1. Interruption des passes et passage à toutes les bonnes cibles autorisé.

**particulières** 2. Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.

Société P50

Catégorie de

Pistolets P50 (PL, PPA, P0)

classement

Cible P10

Programme de tir 10 coups, coup par coup

(CHF 6.50 finance de passe, CHF 7.00 émolument de contrôle, CHF 1.00

Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)

**Classement** En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

74

 E /S/EO
 U 19/U21/V
 U13/U15/U17/SV

 Pistolet P50 (PL)
 90
 88
 87

 Pistolet à perc. annulaire (PPA)
 84
 82
 81

 Pistolet d'ordonnance (PO)
 81
 79
 78

Disposition particulière

Si la société participe au concours des sociétés P50, la cible «Société P50» est

obligatoire pour tous les participants de la société.

Exercice P50



Nous remercions le sponsor de cible Société. Art P50

Catégorie de

Pistolets P50 (PL. PPA, PO)

classement

Cible

**Programme de tir** 5 coups, coup par coup

P100

Frais de participation

CHF 20.00 (sans munitions)

(CHF 18.75 finance de passe, CHF 0.50 Contribution de sport et de formation et CHF 0.75 taxe d'élimination des déchets)

**Dotation** Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants.

Prix spéciaux

 1er prix
 CHF
 400.00

 2ème prix
 CHF
 300.00

 3ème prix
 CHF
 200.00

 4ème prix
 CHF
 120.00

 5ème prix
 CHF
 80.00

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèces: CHF 8.00

**Classement** En cas d'égalité, app

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

1110/1191/\/

**Distinctions** 

	L / 3/ LU	0 13/021/ 1	013/013/01//31
Pistolet P50 (PL)	435	425	420
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	415	405	400
Pistolet d'ordonnance (PO)	400	390	385

E /2/E0

Nous remercions le sponsor de cible Art.



# **Bad Ragaz**

1112/1115/1117/91/

Bahnhofstrasse 3 Tel: 081 302 13 71

# **Pfäfers**

Hintergasse 5 Tel: 081 302 17 52

Fax: 081 330 14 26

www.baeckerei-keller.ch | info@baeckerei-keller.ch

76

Catégorie de

Pistolen P50 (RF, OP)

classement

Cible P10

**Programme de tir** 4 coups, coup par coup

4 coups en série

Frais de participation CHF 20.00 (sans munitions)

(CHF 18.00 finance de passe, CHF 0.80 Contribution de sport et de formation et CHF

1.20 taxe d'élimination des déchets)

**Dotation** Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en espèces. Si

la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors

affecté au concours des sociétés P50.

Répartition immédiate espèces

80	points	C	HF	100.00
79	points	C	HF	80.00
78	points	C	HF	60.00
77	points	C	HF	45.00
76	points	C	HF	35.00
75	points	C	HF	27.00
74	points	C	HF	22.00
73	points	C	HF	18.00
72	points	C	HF	14.00
71	points	C	HF	10.00
70	points	C	HF	8.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

F /S/FN

1119/1121/V

1113/1115/1117/\$V

**Distinctions** 

	LIOILO	0 10/021/ 1	010/010/01//01
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	68	66	65
Pistolet d'ordonnance (PO)	66	64	63

Disposition particulière

La cible «Militaire P50» est obligatoire pour les participants au concours de groupes et le résultat constitue en même temps le résultat pour le groupe.

# GENERAL DYNAMICS

European Land Systems-Mowag

Nous remercionsle sponsor de cible Militaire (Groupe)



# IMMER EIN TREFFER INS SCHWARZE

mit Werkstatteinrichtungen aus dem Thurgau!



thurmetall.com

Répartition P50

Catégorie de classement Pistolets P50 (PL, PPA, PO)

ciassemei

Cible P10

Programme de tir Frais de participation 6 coups, coup par coup

CHF 20.00 (sans munitions)

(CHF 18.50 finance de passe, CHF 0.60 Contribution de sport et de formation et CHF

0.90 taxe d'élimination des déchets)

**Dotation** Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en espèces. Si

la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors

affecté au concours des sociétés P50.

Répartition immédiate espèces

60	points	CHF	80.00
59	points	CHF	60.00
58	points	CHF	40.00
57	points	CHF	26.00
56	points	CHF	20.00
55	points	CHF	15.00
54	points	CHF	12.00
53	points	CHF	8.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon elles sont perdues.

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

**Distinctions** 

	E /S/EO	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolet P50 (PL)	55	54	53
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	52	51	50
Pistolet d'ordonnance (PO)	50	49	48



Nous remercions le sponsor de cible Répartition.





Série P50

Catégorie de classement Pistolets P50 (PPA, P0)

Cible

**Gible** P10

Programme de tir

2x3 coups en série

Frais de participation

**CHF 20.00** (sans munitions)

(CHF 18.50 finance de passe, CHF 0.60 Contribution de sport et de formation et CHF

0.90 taxe d'élimination des déchets)

**Dotation** 

Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en espèces. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés P50.

anooto da oonoodi s c

Répartition immédiate espèces

60	points	CHF	80.00
59	points	CHF	60.00
58	points	CHF	50.00
57	points	CHF	40.00
56	points	CHF	26.00
55	points	CHF	20.00
54	points	CHF	15.00
53	points	CHF	8.00

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon

elles sont perdues.

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

**Distinctions** 

	E/S/EU	U 19/U21/V	U13/U15/U1//SV
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	51	50	49
Pistolet d'ordonnance (PO)	49	48	47





Wir treffen seit bald 60 Jahren mit Schweizer Innovation ins Ziel: Die Produktion passt sich laufend den Bedürfnissen und aktuellen Anforderungen an, Catégorie de classement Pistolets P50 (PPA, PO)

classeme

Cible

**Programme de tir** 5 coups, coup par coup

P10

3 coups en série

Frais de participation

CHF 20.00 (sans munitions)

(CHF 18.00 finance de passe, CHF 0.80 Contribution de sport et de formation et CHF

1.20 taxe d'élimination des déchets)

**Dotation** 

Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en nature. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors

affecté au concours des sociétés P50.

Répartition immédiate en prix en nature

80	points	CHF	100.00
79	points	CHF	75.00
78	points	CHF	60.00
77	points	CHF	40.00
76	points	CHF	35.00
75	points	CHF	30.00
74	points	CHF	25.00
73	points	CHF	20.00
72	points	CHF	15.00
71	points	CHF	10.00
70	points	CHF	8.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

**Distinctions** 

	F / S/EU	0 19/021/7	013/015/01//57
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	68	66	65
Pistolet d'ordonnance (PO)	66	64	63

P50

Catégorie de

Pistolets P50 (PPA, P0)

classement

Cible

P10

Programme de tir 3 coups, coup par coup

3 coups en série

Frais de participation **CHF 13.00** (sans munitions)

(CHF 12.50 émolument de contrôle, CHF 0.60 Contribution de sport et de formation

et CHF 0.90 taxe d'élimination des déchets)

Prix suppléme Remise immédiate de prix en nature:

> CHF 25.00 60 points 59 points CHF 18.00 58 points CHF 12.00 57 CHF 8.00 points

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont

perdus.

Classement En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

**Distinctions** 

	F \2\F0	0 19/021/7	013/015/01//51
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	50	49	48
Pistolet d'ordonnance (PO)	48	47	46

Lastwagentransporte Kranarbeiten

Holztransporte Kabelrückbau

H. MEIER

Mols 8885

Mobil: 079 / 681 57 77

Web: meiermols.ch

kabelrückbau.ch

**Nous remercions** le sponsor de cible Distinction.

84

Catégorie de classement Pistolets P50 (PL, PPA, PO)

GIASSEIIIGII

Cible P100

Programme de tir
Frais de participation

3 coups, coup par coup

**CHF 12.00** (sans munitions)

(CHF 11.25 émolument de contrôle, CHF 0.30 Contribution de sport et de formation et

CHF 0.45 taxe d'élimination des déchets)

**Dotation** Tous les dons d'honneur en nature sans attribution spéciale, mais au minimum le 100

% du produit des émoluments de contrôle.

Prix spéciaux

 1er prix
 CHF
 400.00

 2ème prix
 CHF
 300.00

 3ème prix
 CHF
 200.00

 4ème prix
 CHF
 150.00

 5ème prix
 CHF
 120.00

D'autres prix peuvent être attribués

Classement

Le total des deux meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le troisième meilleur coup, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

aucune

Dispositions particulières

- Les gagnants des prix spéciaux annoncés sont invités à la remise des prix et pourront choisir leur prix selon l'ordre de leur classement.
- Les autres prix spéciaux non retirés parviennent à leur destinataire sans frais dans les 4 semaines suivant la remise des prix, pour autant que leur nature n'exige pas une remise en mains propres.
- 3. Un échange de dons d'honneur n'est pas possible.

# Nous remercions le sponsor de cible Dons d'honneur.



# Spielmann



Vétéran P50

**Participants** Tous les Vétérans et Senior-vétérans (V/SV) selon la FST, année de naissance 1965

ou plus âgés

Catégorie de

Pistolets P50 (PL, PPA, PO)

classement

Cible P100

Programme de tir

5 coups, coup par coup

Frais de participation

**CHF 20.00** (sans munitions)

(CHF 18.75 finance de passe, CHF 0.50 Contribution de sport et de formation et CHF

0.75 taxe d'élimination des déchets)

**Dotation** 

Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants à chaque catégorie.

Prix spéciaux

 1er prix
 CHF
 400.00

 2ème prix
 CHF
 200.00

 3ème prix
 CHF
 150.00

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 70.00

Dernier prix en espèces: CHF 8.00

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

**Distinctions** 

	V	2.0
Pistolet P50 (PL)	425	420
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	405	400
Pistolet d'ordonnance (PO)	_390	385



Pizolstrasse 2 > 8887 Mels > Telefon 081 723 30 20

Catégorie de

Pistolets P50 (PL, PPA, PO)

P100

classement

Cible

**Programme de tir** 2 coups par passe, coup par coup, au maximum 48 passes autorisées

Frais de participation

**CHF 6.50** (sans munitions)

(CHF 6.00 Finance de passe et CHF 0.20 Contribution de sport et de formation et

CHF 0.30 taxe d'élimination des déchets)

**Dotation** Au moins 60% du produit des passes à chaque catégorie.

Répartition en esp
immédiate pour
coups profonds

pèces			Pistolo	et PL	Pistol	et PPA	Pistol	et PO	
	100	points	CHF	30.00	CHF	45.00	CHF	60.00	
	99	points	CHF	20.00	CHF	25.00	CHF	30.00	
	98	points	CHF	12.00	CHF	15.00	CHF	20.00	
	97	points	CHF	8.00	CHF	10.00	CHF	12.00	

Les répartitions immédiates doivent être retirées pendant la durée de la fête, sinon

elles sont perdues.

Le participant reçoit par livret de tir au maximum CHF 300.00 en espèces et CHF200.00 en nature.

Prix spéciaux:

	Pistolet PL		Pisto	Pistolet PPA		Pistolet PO	
1er prix	CHF	400.00	CHF	400.00	CHF	400.00	
2ème prix	CHF	200.00	CHF	300.00	CHF	200.00	
3ème prix	CHF	120.00	CHF	250.00	CHF	120.00	
D'autres priv pau	ant ôtro	44					

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèces: CHF 8.00

Classement

88

Le total des 15 meilleurs coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par

les meilleurs coups suivants, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Disposition particulière

Toutes les passes doivent être tirées avec le même type de pistolet.

Maîtrise B

Catégorie de classement

Pistolets P50 (PPA, P0)

Cible

P10

Programme de tir

## Programme de précision

30 coups en 6 séries de 5 coups chacune à 5 minutes par série, dès le commandement

Programme de vitesse

30 coups en 6 séries de 5 coups chacune en 30 secondes par série, dès le

commandement

Frais de participation

CHF 75.00 (sans munitions)

(CHF 12.00 émolument de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise, CHF 36.00 finance de tir. CHF 6.00 contribution de sport et de formation et CHF 9.00

taxe d'élimination des déchets).

Prix spéciaux

1er prix CHF 200.00 2ème prix CHF 150.00 CHF 100.00 3ème prix

Classement

En cas d'égalité, appui par les passes à 10 coups à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

## Grande maîtrise

Médaille de maîtrise de la Société Cantonale des Tireurs Saint-Gall et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

	E /S/E0	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	535	523	517
Pistolet d'ordonnance (PO)	515	503	497

## Petite maîtrise

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00

	E /S/EU	U 19/U21/V	U13/U15/U1//SV
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	515-534	503-522	497-516
Pistolet d'ordonnance (PO)	495-514	483-502	477-496

# **Dispositions** particulière

- 1. Les participants n'ont le droit de tirer qu'une maîtrise au pistolet P50/P25.
- 2. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de pistolet.
- 3. Tous les ayants droit (selon le règlement SCTSG) reçoivent la médaille de maîtrise de la SCTSG. Les participants qui sont déjà en possession de la médaille de la maîtrise de la SCTSG (édition 2009) ne la recevront plus.
- 4. La médaille de maîtrise de la SCTSG est envoyé par la poste après la fête.

**Sociétés participantes** Toutes les sociétés de tir à P50, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés

suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre

part.

Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au concours des sociétés

doivent v prendre part.

**Participants** Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont le droit d'v par-

ticiper. Les participants sont obligés de commander et de tirer la cible «Société P50».

Une société de tir ne peut exclure un membre licencié du concours des sociétés.

**Contestations** Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés

ou de participants sont tranchées, à la demande du Comité de tir, par le Comité de

SCTSG avec possibilité de recours aux Organes juridictionnels de la FST.

Catégories Toutes les sociétés de tir concourent dans la catégorie fixée par la FST (Etat au début

de la fête).

Classement Le Concours des sociétés se déroule avec un classement global.

Programme de tir Les résultats de la cible «Société P50» comptent.

Finance de société CHF 80.00

(CHF 80.00 Finance de passe)

**Résultats obligatoires** Les résultats obligatoires comprennent 50% des résultats obtenus par l'ensemble des

tireurs d'une société de tir. Cependant 5 résultats tirés comptent. Les décimales ne

sont pas prises en compte.

Résultat de société Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le

résultat de la société quelle que soit l'arme utilisée pour les réaliser.

Calculation Au total des résultats obligatoires, on ajoute 2% de la somme des résultats non

obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce

calcul est arrondi à la troisième décimale inférieure.

Classement En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les

meilleurs résultats individuels.

Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum des résultats obligatoires pour le calcul

du résultat de leur société sont classées.

**Dotation** 60% du produit des finances de sociétés du Concours des sociétés P50 et produit des

> passes et de l'émolument de contrôle individuel de la cible «Société P50» au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à

toutes les sociétés de tir classées.

Prix pour les sociétés Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix en espèces.

> 300.00 1er prix CHF 2ème prix CHF 200.00 3ème prix CHF 150.00 30.00 dernier prix CHF

Distinction des sociétés

aucune

90

minimaux

**Participation** Toutes les sociétés de tir à P50, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés

suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre

part avec un nombre illimité de groupes.

4 participants de la même société de tir forment un groupe.

Un participant ne peut participer qu'avec un seul groupe P50 et qu'avec un seul

groupe P25.

**Catégories** Le concours de groupes P50 ne se tire qu'en une seule catégorie. Les participants

peuvent tirer avec les armes admises à la cible «Militaire P50».

Les résultats de la cible «Militaire P50» sont pris en compte: Programme de tir

Finance de groupe CHF 50.00

(CHF 50.00 finance de passe)

Dotation 100% des finances de groupes, à 50% des groupes classés.

Prix de groupes 1er prix CHF 400.00 2ème prix CHF 300.00

CHF 200.00 3ème prix Dernier prix CHF 20.00

Classement Le total des 4 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité appui par les meilleurs résultats individuels, ensuite les meilleurs coups profonds de l'ensemble du

groupe.

L'inscription pour le concours de groupes doit se faire en même temps que l'inscrip-

tion des participants.

Inscription Pour participer au concours de groupes, les tireurs doivent avoir commandé au

préalable la cible «Militaire P50».

Les inscriptions tardives des groupes sont possibles en ligne ou au guichet «Mutati-Inscriptions tardives

ons» pour autant que les nouveaux inscrits n'aient pas encore tiré la passe «Militaire

P50», voir le point 8.5.

La composition d'un groupe peut être modifiée pour autant que ni les membres exis-Mutation tants ni les nouveaux membres n'aient tiré la passe «Militaire P50», la composition du

groupe peut être modifiée gratuitement lors de l'inscription en ligne. Voir le point 8.6.

Proclamation des Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont versés aux sociétés

résultats. de tir.



8887 Mels | grischa-storen.ch



Catégorie de classement

Pistolets P50 (PL, PPA, PO)

Droit de participation

Tous les participants du 63e Tir Cantonal Saint-Gall 2025 ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête. Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées.

Calcul

# Résultat du vainqueur de la fête = Total des résultats suivants:

		PPA et PO	PL
Société		100 %	98.0 %
Art		10 %	9.8 %
Militaire		100 %	100 %
Répartition		100 %	98.0 %
Série		100 %	100 %
Pizol		100 %	100 %
Distinction		100 %	100 %
Maîtrise B		50 %	50 %
En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.			
En cas d'égalité, a RTSp de la FST.	ppui par les passes à 10 coup	s à l'envers 6-1, puis par	l'âge selon les
1er rang	Don d'une valeur de CHF 3	350.00	
2ème rang	Don d'une valeur de CHF 2	250.00	
3ème rang	Don d'une valeur de CHF 1	50.00	

Prix

Classement

**Proclamation** 

La proclamation des vainqueurs de la fête aura lieu lors de la remise des prix du

Samedi 20 septembre 2025.





Optimal AG Telefon 081 740 65 15 eidg. dipl. Malermeister optimalag@optimalag.ch 9472 Grabs www.optimalag.ch

# Récapitulation des cibles et des concours P25

				DISTII	DISTINCTION	
Cibles P25	Nombre de coups, genre de freu	Zone des points	Frais de participation	PPA	PPC	PO
Exercice	5.8	Toutes à 10 points	4.00			
Société	5s/5s/5s	ISSF	16.00	135/132/129	135/132/129	129/126/123
Standard (Groupe)	58/58	PP 10	20.00	85/83/81	85/83/81	80/78/76
Duel	58/58	ISSF	20.00	84/82/80	84/82/80	77/75/73
Série	58/58	ISSF	13.00	91/89/87	91/89/87	86/84/82
Pizol	58/58	ISSF	20.00	91/89/87	91/89/87	86/84/82
Vétéran	58/58	PP 10	20.00	83/81	83/81	78/76
Junior	58/58	ISSF	13.00		1	
Maîtrise C	60 selon les RTSp FST		75.00	Voir détail s	Voir détail sur le plan de tir	
Concours des sociétés			80.00	Voir détail s	Voir détail sur le plan de tir	
Concours de groupes			50.00	Voir détail s	Voir détail sur le plan de tir	
Vainqueurs de la fête Elite				Voir détail s	Voir détail sur le plan de tir	
Somme exposée						CHF 35.000,-

# PINDOOR **SWISS SHOOTING AG**

# **ALLES FÜRS SCHIESSEN:**

Riesiges Sortiment an Munition zu attraktiven Preisen! | Schiessbekleidung | Gewehre, Pistolen, Anbauteile | Reinigung und Pflege | Zubehör für Ordonnanzgewehre | Auflageschiessen | Schiessstand-Zubehör | usw.

# **Weil jeder Zehntel** entscheidet



**Trainingsgerät** MX-W2 Wi-Fi



Jetzt Munition einschiessen für:

- Kleinkaliber-Gewehr Luftgewehr
- Kleinkaliber-Pistole Luftpistole

Service- und Reparaturarbeiten für alle Waffen und Sportgeräte

Schiessjacken: von günstig bis Top!







Bischofszellerstrasse 72a 9200 Gossau SG T+41 71 380 00 10 shop@indoorswiss.ch www.indoorswiss.ch

Unsere Öffnungszeiten:

10:00-12:00 Montag 13:30-19:00 Di. - Fr. 10:00-12:00 13:30-18:00 Samstaa 09:00-16:00

Kompetenz Schiesssport Online und im Shop Gossau SG



Online-Shop: www.indoorswiss.ch



**Armes** Pistolets P25 (PPA, PPC, P0)

**Cible** Cible vitesse 25m (zone d'évaluation 5-10)

Cible précision 25m pistolet (PP10 / 50cm)

**Programme de tir** Par passe, au max. une série de coups d'essai à 5 coups

Frais de participation CHF 4.00 par passe (sans munitions)

(CHF 3.25 Finance de tir et CHF 0.75 taxe d'élimination des déchets)

Disposition particulière

Seules 8 passes peuvent être commandées à l'avance.

Nous remercions le sponsor de cible Exercice.



# **NICHT MIT UNS.**

Als gemeinnützige Gesellschaft leistet PROTELL seit viele Jahrzehnten im Interesse aller Bürgerinnen und Bürger Widerstand gegen neue, unbegründete Verschärfungen des Waffenrechts, die auf Dauer unsere liberalen und traditionellen Werte zersetzen. Proaktiv und glasklar in der Sache vertritt unser Anwaltsnetzwerk Mitglieder, denen die Behörden einen «Knoten» in den Lauf machen wollten.

Informieren Sie sich jetzt unter www.protell.ch.



Geeint sind wir stark.



Nous remercions le sponsor de cible Société. Société

Catégorie de classement

Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

Cible Cible vitesse 25m (zone d'évaluation 5-10)

Programme de tir

1 série de 5 coups en 50 secondes sans indication du temps 1 série de 5 coups en 40 secondes sans indication du temps 1 série de 5 coups en 30 secondes sans indication du temps

Frais de participation

**CHF 16.00** (sans munitions)

(CHF 5.25 finance de passe, CHF 7.00 émolument de contrôle, CHF 1.50 Contribution

de sport et de formation et CHF 2.25 taxe d'élimination des déchets)

Classement

En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

**Distinctions** 

	E / S/EU	0 19/021/7	013/015/01//51
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	135	132	129
Pistolet à perc. centrale (PPC)	135	132	129
Pistolet d'ordonnance (PO)	129	126	123

**Disposition** particulière Si la société participe au concours des sociétés P25, la cible «Société P25» est obligatoire pour tous les participants de la société.

Lastwagentransporte Kranarbeiten

Holztransporte Kabelrückbau

**H. MEIER** 

8885 Mols

Mobil: **079 / 681 57 77** 

Web: meiermols.ch

kabelrückbau.ch

100

Catégorie de Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

classement

Cible

Cible précision 25m pistolet (PP10 / 50cm)

Programme de tir 2 séries de 5 coups en 150 secondes dès le commandement (L'observation avec

lunettes d'approche est autorisée)

Frais de participation **CHF 20.00** (sans munitions)

(CHF 17.50 finance de passe, CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF

1.50 taxe d'élimination des déchets).

**Dotation** Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants.

1er prix Prix spéciaux CHF 300.00

CHF 200.00 2ème prix 3ème prix CHF 150.00 4ème prix CHF 120.00

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèces: CHF 8.00

Classement En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

**Distinctions** F /S/FO U 19/U21/V U13/U15/U17/SV

> Pistolet à perc. annulaire (PPA) 85 83 81 Pistolet à perc. centrale (PPC) 85 83 81 Pistolet d'ordonnance (PO) 80 78 76

Disposition La cible «Standard P25» est obligatoire pour les participants au concours de groupes particulière

et le résultat constitue en même temps le résultat pour le groupe.



Nous remercions le sponsor de cible Standard (Groupe).



Die neuen, etwas anderen Schweizer Pistolenmodelle kompakt - modern – innovativ – zuverlässig - langlebig

#### **Modell Version 1**

- subkompakte Abmessungen
- 88mm Lauf (3,5 Zoll)
- Kaliber 9x19

Weltpremiere Jan 2025

Weltpremiere Jan 2025

Als Bubix erhältlich -> CH

Einführung Juli 2025

- Magazinkapazität 12 (18+2)
- links / rechts bedienbar
- Griffsicherung (Patent)
- Ladezustandsanzeiger
- 3 Visiersysteme (FAT)
- Entspannsystem (Patent)
- Inside-Waistband-Holster (Patent)
- verschiedene Farben Griffstück und Schlitten

#### **Modell Version 2**

- Behördenmodell
- 103mm Lauf (4 Zoll)
- Kaliber 9x19
- Magazinkapazität 18 (+2)
- Griffsicherung (Patent)
- links / rechts bedienbar
- Ladezustandsanzeiger
- 3 Visiersysteme (FAT)
- Entspannsystem (Patent)
- verschiedene Farben Griffstück und Schlitten

#### **Modell Version 3**

- subkompakte Abmessungen
- 88mm Lauf (3,5 Zoll)
- 3 Kaliber (9x18/9x19/9x21)
- links / rechts bedienbar
- Magazinkapazität 12 (18+2)
- Ladezustandsanzeiger
- Griffsicherung (Patent)
- Optikträger spezial
- Inside-Waistband-Holster (Patent)
- verschiedene Farben Griffstück

#### **Modell Version 4**

- subkompakte Abmessungen
- links / rechts bedienbar
- Kaliber .22lr, kostengünstig
- Magazinkapazität 20 und grösser
- Magazinkapazitat zu unu grosse
- Holster (Patent)

#### Zubehör für alle Modelle V1 bis V4

- Security-Stick / Armbrace (Patent) ab Jan 2025
- Adapter für andere Produkte
- Speed-Loader, Front-Stick
- Magazinboden mit Picatinny-Schiene
- Schalldämpferversionen









102

Duel P25

Catégorie de classement Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

Cible

Cible vitesse 25m (zone d'évaluation 5-10)

- Après le commandement «chargez», les participants ont une minute pour se préparer.
- Après une minute, le directeur de tir commande «attention». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît 5 fois pour 3 secondes, avec des intervalles de 7 secondes.
- Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°

# Frais de participation

## CHF 20.00 (sans munitions)

(CHF 17.50 finance de passe, CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)

#### Dotation

Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants.

## Prix spéciaux

1er prix	CHF	300.00
2ème prix	CHF	200.00
3ème prix	CHF	150.00
4ème prix	CHF	120.00

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèces: CHF 8.00

## Classement

En cas d'égalité, appui par le résultat de la 2ème série, puis par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

## **Distinctions**

	E /S/EU	0 19/021/7	013/015/01//50
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	84	82	80
Pistolet à perc. centrale (PPC)	84	82	80
Pistolet d'ordonnance (PO)	77	75	73

# Disposition particulière

Il est interdit de tirer plus d'un coup sur la cible libérée pendant trois secondes.

# Nous remercions le sponsor de cible Duel.

Catégorie de classement Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

Cible

Cible vitesse 25m (zone d'évaluation 5-10)

Programme de tir

2 séries de 5 coups comme suit:

- Après le commandement «chargez», les participants ont une minute pour se préparer.
- Après une minute, le directeur de tir commande «attention». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît 30 secondes.
- Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.

Frais de participation

CHF 13.00 (sans munitions)

(CHF 10.50 émolument de contrôle et CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)

Prix supplémentaires

Remise immédiate de prix en nature:

Prix spéciaux

 100 points
 CHF
 25.00

 99 points
 CHF
 12.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

Classement

En cas d'égalité, appui par le résultat de la 2ème série, puis par les coups profonds, puis

par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions

	E /S/EO	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	91	89	87
Pistolet à perc. centrale (PPC)	91	89	87
Pistolet d'ordonnance (PO)	86	84	82

104

P1701

Catégorie de classement

Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

Cible

Cible vitesse 25m (zone d'évaluation 5-10)

## Programme de tir

2 séries de 5 coups comme suit:

- Après le commandement «chargez», les participants ont une minute pour se préparer.
- Après une minute, le directeur de tir commande «attention». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît 30 secondes.
- Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.

Frais de participation CHF 20.00 (sans munitions)

(CHF 17.50 Finance de passe et CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)

#### **Dotation**

Au moins 60% du produit des passes sont répartis immédiatement en nature. Si la répartition immédiate ne correspond pas à au moins 50%, le montant total de la différence sera versé ultérieurement pour améliorer ou augmenter la série de prix. Si la répartition immédiate constitue 50 à 60%, le montant de la différence est alors affecté au concours des sociétés P25.

# Répartition immédiate en prix en nature:

100	points	CHF	70.00
99	points	CHF	50.00
98	points	CHF	35.00
97	points	CHF	25.00
96	points	CHF	20.00
95	points	CHF	16.00
94	points	CHF	12.00
93	points	CHF	8.00

Les prix en nature doivent être retirés pendant la durée de la fête, sinon ils sont perdus.

### Classement

En cas d'égalité, appui par le résultat de la 2ème série, puis par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

## **Distinctions**

	E / 5/EU	0 19/021/7	013/015/01//51
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	91	89	87
Pistolet à perc. centrale (PPC)	91	89	87
Pistolet d'ordonnance (PO)	86	84	82



# Metzgerei AG Vilters - Wangs

Dorfzentrum, 7323 Wangs, Telefon 081 723 13 69 Fax 081 723 65 82



# Werde Teil von Team #beherzt



www.flumroc.ch/beherzt









**Participants** Tous les Vétérans et Senior-vétérans selon la FST, année de naissance 1965 ou plus

âgés

Catégorie de classement Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

Cible précision 25m pistolet (PP10 / 50cm)

**Programme de tir** 2 séries de 5 coups en 150 secondes dès le commandement (L'observation avec

lunettes d'approche est autorisée)

Frais de participation CHF 20.00 (sans munitions)

(CHF 17.50 finance de passe, CHF 1.00 Contribution de sport et de formation et CHF

1.50 taxe d'élimination des déchets)

**Dotation** Au moins 60% du produit des passes à 50% des participants.

Prix spéciaux 1er prix CHF 300.00 2ème prix CHF 200.00

3ème prix CHF 120.00

D'autres prix peuvent être attribués.

1er prix en espèces: CHF 70.00 Dernier prix en espèces: CHF 8.00

**Classement** En cas d'égalité, appui par les coups profonds, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinctions V SV

Pistolet à perc. annulaire (PPA)8381Pistolet à perc. centrale (PPC)8381Pistolet d'ordonnance (PO)7876



108

Nous remercions le sponsor de cible Junior.

**Junior** 

**Participants** Tous les Juniors (U13-U21) selon la FST, année de naissance 2005 ou plus jeunes. Catégorie de Pistolets P25 (PPA) classement Cible Cible vitesse 25m (zone d'évaluation 5-10) 2 séries de 5 coups comme suit: Programme de tir Après le commandement «chargez», les participants ont une minute pour se préparer. Après une minute, le directeur de tir commande «attention». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée. Après 7 secondes, la cible apparaît 30 secondes. Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°. Frais de participation CHF 13.00 (sans munitions)

(CHF 10.50 émolument de contrôle et CHF 1.00 Contribution de sport et de formation

et CHF 1.50 taxe d'élimination des déchets)

Prix spéciaux CHF 200.00 1er prix

CHF 150.00 2ème prix 3ème prix CHF 100.00

Classement En cas d'égalité, appui par le résultat de la 2ème série, puis par les coups profonds,

puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

Distinction spéciale U 19/U21 U13/U15/U17 Pistolet à perc. annulaire (PPA) 89 87

**Disposition** particulière Les juniors ayant droit aux distinctions reçoivent la médaille spécifique Junior.

#### Catégorie de classement

#### **Cibles**

Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

1ère partie: Cible précision 25m pistolet (PP10 / 50cm) 2ème partie: Cible vitesse 25m (zone d'évaluation 5-10)

#### Programme de tir

Avant chaque partie du programme, une série de 5 coups d'essai à la cible «Exercice» est autorisée. Le programme précision doit être tiré avant le programme de vitesse.

#### 1ère Partie: **Programme précision**

30 coups en 6 séries de 5 coups chacune sur la cible PP10/50cm en 5 minutes pour chaque série dès le commandement.

- Après le commandement «chargez», les participants ont une minute pour s'installer.
- Après une minute, le directeur de tir commande «attention». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- L'observation avec lunettes d'approche est autorisée.

#### 2ème Partie: Programme de vitesse

30 coups en 6 séries de 5 coups sur la cible feu de vitesse ISSF comme suit:

- Après le commandement «chargez», les participants ont une minute pour s'installer.
- Après une minute, le directeur de tir commande «attention». La cible disparaît et la série est alors considérée comme commencée.
- Après 7 secondes, la cible apparaît 5 fois pour 3 secondes, avec des intervalles de 7 secondes.
- Avant la libération de la cible, le bras tenant l'arme ne doit pas être relevé de plus de 45°.

#### Frais de participation

#### **CHF 75.00** (sans munitions)

(CHF 12.00 émolument de contrôle, CHF 12.00 part à la médaille de maîtrise, CHF 36.00 finance de tir, CHF 6.00 contribution de sport et de formation et CHF 9.00 taxe d'élimination des déchets)

#### Prix spéciaux

1er prix	CHF	200.00
2ème prix	CHF	150.00
3ème prix	CHF	100.00

#### Classement

En cas d'égalité, appui par les passes à 10 coups à l'envers 6-1, puis par l'âge selon les RTSp de la FST.

#### **Distinctions**

#### Grande maîtrise:

Médaille de maîtrise de la Société Cantonale des Tireurs Saint-Gall et distinction de grande maîtrise ou carte-couronne à CHF 15.00.

	E /S/EO	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	530	518	512
Pistolet à perc. centrale (PPC)	530	518	512
Pistolet d'ordonnance (PO)	505	493	487

#### Petite maîtrise:

Distinction de petite maîtrise ou carte-couronne à CHF 12.00

	E /S/EO	U 19/U21/V	U13/U15/U17/SV
Pistolet à perc. annulaire (PPA)	510-529	498-517	492-511
Pistolet à perc. centrale (PPC)	510-529	498-517	492-511
Pistolet d'ordonnance (PO)	485-504	473-492	467-486

- 1. Les participants n'ont le droit de tirer qu'une maîtrise au pistolet P50/P25.
- 2. Toute la maîtrise doit être tirée avec le même type de pistolet.
- 3. La maîtrise doit être tirée en deux demiprogrammes de 30 coups. Les demiprogrammes ne peuvent pas être interrompus par des coups d'essais.
- 4. La maîtrise P25 est tirée sans interruption.
- 5. Un seul coup ne doit être tiré sur la cible lorsqu'elle est visible 3 secondes.
- 6. L'évaluation des impacts intervient après chaque série.
- Tous les ayants droit (selon le règlement SCTSG) reçoivent la médaille de maîtrise de la SCTSG. Les participants qui sont déjà en possession de la médaille de la maîtrise de la SCTSG (édition 2009) ne la recevront plus.
- 8. La médaille de maîtrise de la SCTSG est envoyé par la poste après la fête.

### Dispositions particulières

**Sociétés participantes** Toutes les sociétés de tir à P25, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés

suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre

part.

Les sociétés qui obtiennent le nombre minimal de tireurs au concours des sociétés

doivent v prendre part.

**Participants** Seuls les participants licenciés, membres de la société concernée, ont le droit d'y par-

ticiper. Les participants sont obligés de commander et de tirer la cible «Société P25».

Une société de tir ne peut exclure un membre licencié du concours des sociétés.

**Contestations** Toutes les contestations concernant l'admission ou la disqualification de sociétés

ou de participants sont tranchées, à la demande du Comité de tir, par le Comité de

SCTSG avec possibilité de recours aux Organes juridictionnels de la FST.

**Catégories** Toutes les sociétés de tir concourent dans la catégorie fixée par la FST (Etat au début

de la fête).

Sociétés affiliées à

SCTSG

Le Concours des sociétés cantonales se déroule avec un classement global.

Sociétés affiliées à

la FST

Le Concours des sociétés intercantonales se déroule avec un classement global.

Programme de tir

Les résultats de la cible «Société P25» comptent.

Finance de société

CHF 80.00

(CHF 80.00 Finance de passe)

Résultats obligatoires

minimaux

Les résultats obligatoires comprennent 50% des résultats obtenus par l'ensemble des tireurs d'une société de tir. Cependant 5 résultats tirés comptent. Les décimales ne

sont pas prises en compte.

Résultat de société

Les meilleurs résultats individuels de la société sont pris en compte pour calculer le

résultat de la société quelle que soit l'arme utilisée pour les réaliser.

Calculation

Au total des résultats obligatoires, on ajoute 2% de la somme des résultats non obligatoires. Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul

est arrondi à la troisième décimale inférieure.

Classement

En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les

meilleurs résultats individuels.

Toutes les sociétés qui obtiennent le minimum des résultats obligatoires pour le calcul

du résultat de leur société sont classées.

**Dotation** 

60% du produit des finances de sociétés du Concours des sociétés P25 et produit des passes et de l'émolument de contrôle individuel de la cible «Société P25» au moins, une part des dons et le montant des différences éventuelles des cibles à répartition à

toutes les sociétés de tir classées.

112

#### Prix pour les sociétés affiliées à SCTSG

**Ayants droit** Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix.

**Prix de sociétés** 1er échelon CHF 450.00 (Naturalgabe und Bargabe)

2ème échelonCHF375.00 (Naturalgabe und Bargabe)3ème échelonCHF300.00 (Naturalgabe und Bargabe)

**Répartition des prix** Les prix en nature de sociétés sont répartis de manière suivante:

Prix de sociétés 1er échelon 40%

2ème échelon 30% 3ème échelon 30%

**Distinction**Laurier d'or pour le 1er prix de chaque catégorie

des sociétés laurier d'argent pour le 2ème prix de chaque catégorie

Laurier d'argent pour le 2ème prix de chaque catégorie
Laurier à feuille d'or premiers 20% de chaque catégorie

Laurier à feuille d'argent 40% supplémentaires de chaque catégorie

laurier les 40% restants de chaque catégorie

Prix pour les sociétés affiliées à la FST Toutes les sociétés classées ont droit à recevoir un prix en espèces.

**Prix de sociétés** 1er prix CHF 400.00

2ème prix CHF 300.00
3ème prix CHF 200.00
dernier prix CHF 30.00

Distinction des

sociétés

aucune



Sarganserstrasse 8880 Walenstadt Tel. 081 735 18 80 info@garage-raschle.ch

Nous remercions le sponsor de cible Règlement du Concours des sociétés. **Participation** Toutes les sociétés de tir à P25, membres d'une SCT de la FST, ainsi que les sociétés

suisses de tir à l'étranger, membres de la FST, sont autorisées et invitées à y prendre

part avec un nombre illimité de groupes.

4 participants de la même société de tir forment un groupe.

Un participant ne peut participer qu'avec un seul groupe P50 et qu'avec un seul

groupe P25.

**Catégories** Le concours de groupes P25 ne se tire qu'en une seule catégorie.

**Programme de tir** Les résultats de la cible «Standard P25» sont pris en compte.

Finance de groupe CHF 50.00

Groupe (CHF 50.00 finance de passe)

**Dotation** 100% des finances de groupes, à 50% des groupes classés.

**Prix de groupes** 1er prix CHF 300.00

 2ème prix
 CHF
 200.00

 3ème prix
 CHF
 150.00

Dernier prix CHF 20.00

**Classement** Le total des 4 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité appui par les

meilleurs résultats individuels, ensuite les meilleurs coups profonds de l'ensemble du

groupe.

**Inscription** L'inscription pour le concours de groupes doit se faire en même temps que l'inscrip-

tion des participants.

Pour participer au concours de groupes, les tireurs doivent avoir commandé au préalable la cible «Standard P25».

**Inscriptions tardives** Les inscriptions tardives des groupes sont possibles en ligne ou au guichet «Mutations» pour autant que les nouveaux inscrits n'aient pas encore tiré la passe «Standard

P25», voir le point 8.5.

**Mutation** La composition d'un groupe peut être modifiée pour autant que ni les membres exis-

tants ni les nouveaux membres n'aient tiré la passe «Standard P25», la composition du groupe peut être modifiée gratuitement lors de l'inscription en ligne. Voir le point

8.6.

Proclamation des résultats

Il n'y a pas de proclamation des résultats. Les prix en espèces sont versés aux sociétés de tir.

# smarterion



**SCHWEIZER LED KOMPETENZ** 

Catégorie de classement Pistolets P25 (PPA, PPC, PO)

Droit de participation

Tous les participants selon la catégorie de classement au 63e Tir Cantonal Saint-Gall

2025 ont le droit de participer au concours des vainqueurs de la fête.

Ne seront classés que les participants qui ont effectué toutes les passes exigées avec

le même type de pistolet.

Résultat de qualification

Le total des résultats suivants est pris en compte:



 Société
 100%

 Standard
 100%

 Duel
 100%

 Série
 100%

 Pizol
 100%

 Maîtrise C
 100%

Les 8 participants ayant obtenu les meilleurs résultats de la qualification sont admis et invités à la finale.

En cas d'égalité de points, c'est le meilleur résultat par cible, dans l'ordre indiqué ci-dessus, qui est déterminant.

Inscription

Les participants remplissant les conditions sont automatiquement classés, aucune inscription n'est nécessaire. Les cibles correspondantes doivent être passées, contrôlées et décomptées au plus tard **le samedi 5 juillet 2025 à 13h00.** Chaque participant est lui-même responsable de l'enregistrement d'une adresse e-mail valable (visible sur la carte de tir).

Barrage tir final

Les ayants droit seront publiés sur Internet (www.schuetzenportal.ch) et informés par e-mail le samedi 5 juillet 2025, à partir de 16h00. Tous les ayants droit (y compris les remplaçants) doivent s'inscrire via l'application web au plus tard à 18h00. **Les personnes non inscrites avant 18h00 ne seront pas admises au tir.** La liste de départ définitive sera ensuite publiée sur Internet.

Date/lieu/heure

**Les barrage tir final auront lieu le dimanche 6 juillet 2025 à Walenstadt:** à partir de 13.00Uhr Distribution de feuilles de stand et de munitions

à partir de 13.00Uhr Distribution 14.00Uhr Final P25

Finance de passe

Il n'y a pas de finance de passe pour les finalistes

Munitions

Sera remis avec la feuille de stand avant le tir de barrage pour les pistolets PO. Les

munitions PO non tirées doivent être restituées après le tir.

Cible

25 m Cible évaluation touché/manqué (ISSF)

### Nous remercions le sponsor de cible Concours du roi du tir.

116

#### Programme de tir

Le programme de la finale correspond à celui de la finale olympique ISSF 25m des femmes dès 2017:

- 30 minutes avant le départ: heure d'inscription
- 2 minutes de préparation
- une série d'essai
- Présentation des finalistes
- 1 minute de préparation (exercice de visée et de positionnement uniquement)
- 1ère série 5 coups 7/3
- 2ème série 5 coups
- 3ème série 5 coups
- · 4ème série 5 coups
- Après la 4ème série, le 8ème rang est éliminé
- 7ème place après la 5ème série
- 6ème place après la 6ème série
- 5ème place après la 7ème série
- 4ème place après la 8ème série
- Après la 9ème série, la médaille de bronze est attribuée
- Après la 10ème série, l'or et l'argent sont attribuées
- En cas d'égalité de points entre les finalistes éliminés (derniers classés), le classement est déterminé par d'autres séries (shoot-off).

D'autres détails seront communiqués oralement aux finalistes lors du briefing (à l'heure d'inscription).

Dons

1er rang Don d'une valeur de CHF 400.00 et médaille 2ème rang Don d'une valeur de CHF 200.00 et médaille 3ème rang Don d'une valeur de CHF 150.00 et médaille

à partir du 4ème rang en prix souvenir

**Proclamation** 

La proclamation des vainqueurs de la fête et la remise des prix ont lieu après la fin de toutes les compétitions sur **la place de tir de Walenstadt** (env. 16h30).

Dispositions particulières

Tous les participants ne peuvent prendre part à un concours des vainqueurs de la fête

que sur une seule distance et dans une seule catégorie.





Metallbau Blechbearbeitung Geländerbau Design

R H E I N S T R A S S E 2 2 C H - 7 3 2 0 S A R G A N S TELEFON +41 (0)81 723 20 02



#### **Approbations**

Dieser Schiessplan wurde genehmigt:	
Vilters, Julializa	63. St. Galler Kantonalschützenfest 2025 Für das Organisationskomitee OK-Präsident Marc Kellenberger
Sargans, <u>05.05. 2024</u>	63. St. Galler Kantonalschützenfest 2025 Für das Organisationskomitee Präsident Schiesskomitee Andre Grether
Dietfurt, <u>09.05,2024</u>	St. Gallischer Kantonalschützenverband Bereichsleiter Breitensport Erich Hagmann
Uetikon am See, <u>15.5.2a24</u>	Schweizer Schiesssportverband (SSV) Ressortleiter Freie Schiessen G300 Walter Brändli
Zwillikon, 17.05.2024	Ressortleiter Freie Schiessen Pistole Paul Stutz

## RAIFFEISEN



Avec un attachement régional et de la tradition:

## ANCRE,, ENGAGE ET SÛR DE SON OBJECTIF.